

LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

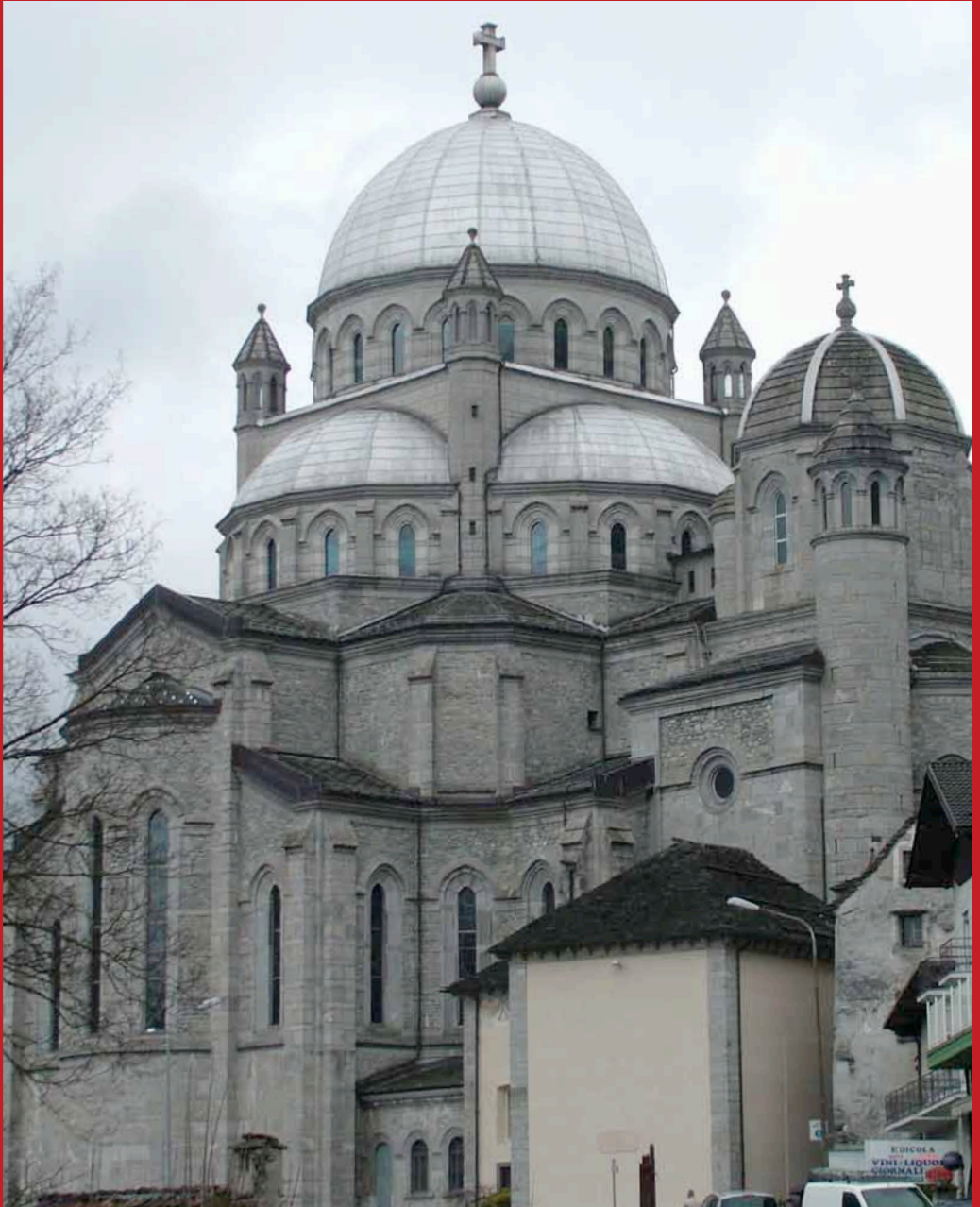
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



BULLETIN ROMAND
DU DISTRICT DE SUISSE

F S S P X

N°135 ·· FÉVRIER - MARS 2022



ÉDITORIAL

Depuis le Motu proprio *Traditionis custodes* du 16 juillet 2021 et les *Responsa ad dubia* de la Congrégation pour le culte divin du 18 décembre 2021, la célébration de la messe et des sacrements selon le Missel romain de saint Pie V est-elle encore souhaitée dans l'Église ?

Mgr Arthur Roche, préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, semble considérer la messe tridentine comme "odieuse" en elle-même, et dire qu'il faut la restreindre de toutes les manières au nom de l'unité liturgique. Mais de quelle unité liturgique ?

Autrefois, un catholique pouvait aller dans n'importe quelle paroisse du monde de son rite et suivre sans difficulté la messe qui s'y célébrait. Aujourd'hui, ce n'est plus possible : le latin, qui donnait une merveilleuse unité, a été abandonné, des variantes innombrables se sont développées dans le rite et il y a une volonté délibérée de détruire le sacré. (cf. p. 10)

Nous continuerons à défendre ce trésor des saints rites de l'Église qui fait l'émerveillement de ceux qui le découvrent. (cf. p. 14) La mission de la Fraternité n'est pas de traiter des questions médicales (cf. p. 6), notre compétence ce sont les âmes (cf. p. 3).

abbé Claude Pellouchoud



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Lettre du Supérieur de district 3
La Fraternité Saint-Pie X et la pandémie. 6

LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

Exemples vécus de désacralisation. 10

VIE DE L'ÉGLISE

Lettre ouverte du théologien dominicain
P. Wojciech Gołaski au pape François. 14

SOCIÉTÉ

La Napro Technologie et la Madone 24

VIE DE LA TRADITION

L'école "Saint-Joseph" 28
Journal de route du district. 30

PETITE REVUE DE PRESSE

Nouvelles de Suisse et d'ailleurs 35

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Saint Robert Bellarmin, grande figure de la
Contre-réforme. 41

TÉLÉGRILLES

Découvrez un auteur et son livre. 48

VIE SPIRITUELLE

Les retraites en Suisse romande. 50

LA FRATERNITÉ EN SUISSE

Les prieurés et les prêtres de la FSSPX 51

HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

occidentale 52

Photos : couverture, le sanctuaire marial de la Madonne del Sangue sur la commune de Re © Clemensfranz, Wikimedia commons (1^{er} avril 2007) ; p. 12, l'abbé Martin Piza en l'église Saint-Sauveur de Morsbach (F) en 2016 ; pp. 26-27 © Cath-Info.

Editeur : Abbé Thibaud Favre

Rédaction : **Le Rocher c'est le Christ**



Abbé Claude Pellouchoud
Prieuré du Sacré-Cœur
Route des Lacs 25
CH - 3960 Sierre
Tél. +41 (0)27 / 455 53 22
Mail : rocher@fsspx.ch



LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE

Bien chers fidèles,

« Prenez-moi et jetez-moi à la mer, et la mer se calmera »¹. L'exemple que la Sainte Ecriture nous donne de Jonas est une illustration magnifique de l'héroïsme qui fait se sacrifier pour le bien commun. C'est une attitude qui n'est l'apanage ni des saints, ni des héros, Jonas d'ailleurs fuyait l'appel de Dieu. C'est en fait la disposition indispensable qui permet l'existence de la vie en société.



Le bien commun est supérieur au bien particulier, c'est une autre façon de résumer l'attitude du prophète Jonas. Cette considération pourrait paraître évidente à première vue, c'est cependant loin d'être le cas. Il semble donc nécessaire, dans la pandémie que nous traversons, de nous arrêter sur les « effets secondaires » que cause cette crise, effets en réalité pas si secondaires, puisqu'ils ont mis à mal des aspects fondamentaux de la vie en société, à savoir la nécessaire (1) Jonas 1,12.

confiance envers le prochain et tout particulièrement envers l'autorité.

En tant qu'êtres humains, notre nature est de vivre en société, et pour permettre cette vie en société, il est primordial de nous ordonner au bien commun. Ce rappel est d'autant plus important que l'on se demande souvent comment réaliser aujourd'hui une vie en société ? La crise de la société fait que nous n'avons plus confiance ni dans les autorités ni même dans les personnes qui nous entourent. Nos sociétés ne sont plus vraiment dignes de ce nom, mais sont devenues un agrégat d'individus recherchant leur bien particulier. C'est le triomphe de l'individualisme.

Pourtant une famille ne s'épanouit qu'en étant une famille unie, où chacun est capable de se sacrifier pour le bien de tous. Une paroisse fonctionne, si tout le monde donne du sien sans avoir peur des sacrifices que cela impose, et où chacun pense plus à donner qu'à recevoir.

Une société nécessite également un autre aspect lié à l'idée du bien commun : la confiance en notre prochain. S'il y aura toujours des personnes indignes de confiance, la société nécessite tout de même une confiance réciproque. Une société où tout un chacun se méfie de son prochain, de ses autorités, se meurt. C'est la situation qui émerge dans la crise pandémique actuelle, où les nouveaux médias génèrent et attisent une méfiance généralisée, source de grande confusion. Comment vivre si l'on pense que notre médecin est devenu un danger pour nous ? Faut-il se défier d'un prêtre dans la crise pandémique, alors qu'il vient de nous donner la grâce et nous encourager au bien ?

Saint Thomas d'Aquin a donné une belle leçon à des novices qui lui faisaient une plaisanterie, lui disant qu'on pouvait apercevoir un bœuf volant. Malgré les rires de ses confrères, il se précipita vers la fenêtre et répliqua : « *Je préfère croire qu'un bœuf vole plutôt que de penser qu'un moine ment.* » Au-delà de l'anecdote et de la plaisanterie qui prête à sourire, saint Thomas donne une belle leçon de confiance dans son prochain.

Cette confiance doit être fondée. Nous vivons dans une société où l'accès facilité à un certain savoir,

ou plutôt à une profusion d'informations, donne facilement l'impression de tout connaître. Avons-nous réfléchi à notre usage d'internet et des réseaux sociaux ? Combien de personnes accordent désormais une confiance totale à d'illustres inconnus qui parlent devant une caméra... et mettent en doute la bonne foi et la fidélité de ceux qui les ont aidés des années durant ?



On en arrive donc aisément à une confusion des domaines et des compétences. Ce n'est pas parce qu'on a entendu un scientifique sur *YouTube* qu'on est soi-même scientifique, ni parce qu'on a lu un rapport de médecin qu'on est devenu médecin : « *Que chacun s'exerce dans l'art qu'il connaît* », c'est la leçon toujours actuelle que donnait Cicéron. Internet nous donne l'impression de tout connaître, alors qu'il nous faudrait bien plutôt l'humilité d'un Socrate : « *Je ne sais qu'une seule chose, c'est que je ne sais rien.* »

Que chacun reste dans son domaine et pour cela, il faut faire confiance aux personnes compétentes. Un prêtre, en tant que tel, n'est ni médecin, ni psychologue, ni gestionnaire de crise. Notre compétence, c'est le domaine spirituel, ce sont les âmes. Il nous arrive évidemment d'aider les gens dans différents domaines, mais ce n'est pas notre mission propre : il est

inutile d'attendre d'un prêtre qu'il ait réponse à tout et il serait dangereux qu'il s'occupe des moindres détails de notre vie ! Cela vaut aussi pour les fidèles : chacun sa compétence.

Le bon ordre est justement que chacun reste à sa place. Je crois que les problèmes soulevés par les questions sanitaires et les vaccins seraient gérés bien plus paisiblement si nous appliquions ce principe. Platon dit que le début de la décadence arrive quand le cordonnier et le boulanger effectuent le travail l'un de l'autre : rien de neuf sous le soleil, surtout par temps de corona !

En fait, tous ces différents problèmes devraient être résolus par ce qui est sensé mettre de l'ordre dans une société et la protéger, l'autorité ! L'autorité est comme le ciment qui permet d'édifier solidement une société. C'est elle qui poursuit le bien commun et oriente les activités vers cette fin. Certes, elle doit rester dans son domaine propre, si bien qu'il faudrait lui désobéir, si elle allait à l'encontre du bien ou qu'elle s'écartait de ses compétences propres. Mais il reste les nombreux points de prudence où il faut lui obéir et l'épauler. Elle nous soutiendra en retour dans une recherche toujours plus active du bien commun.

Parlant de l'autorité, il nous arrive de constater qu'elle n'est pas à la hauteur de sa tâche, et facilement, nous

versons dans la critique, estimant l'autorité incompétente. N'oublions pas que celui qui est revêtu de l'autorité n'est ni forcément le plus intelligent, ni le plus saint. La sainte famille est un bel exemple à ce sujet (même si nous aimerions bien posséder la sainteté et l'intelligence de saint Joseph).

Le problème des temps de crise, c'est aussi que, constatant les lacunes des autorités, nous finissons par critiquer toute autorité. Ne détruisons pas celles qui sont à notre portée : la famille, notre petit monde de la Tradition, en remettant à l'honneur la confiance envers le prochain. C'est triste, et il faut le dire avec franchise : quelle personnalité, quel prêtre, quel instituteur ou même quel parent ose s'aventurer à dire quelque chose sans que le premier réflexe de l'interlocuteur soit de tout remettre en question ?

Chers fidèles de Suisse, nous avons en fait tout pour bien faire, cela fait des années que nous travaillons dans ce sens et que nous pouvons poursuivre le travail que d'autres ont commencé avant nous. Alors, malgré les épreuves que nous traversons et parfois grâce à elles, renforçons plus que jamais notre disposition au bien commun, travaillons sur la confiance prudente qu'il nous faut accorder à notre prochain et soutenons l'autorité qui s'efforce de diriger toutes les sociétés vers leur fin.

ABBÉ THIBAUD FAVRE



SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X ET LA PANDÉMIE

Le 11 décembre 2021, l'abbé Davide Pagliarani, supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, s'est exprimé à Kansas City (Etats-Unis) sur le thème du Covid-19 et de la vaccination, pour faire comprendre pourquoi la Fraternité est si prudente. Ses propos, tenus librement, sont reproduits ici en traduction française.

Il y a encore un an, l'humanité n'était préoccupée que par le sujet du Covid-19. (...) Depuis, l'attention s'est focalisée – pas exclusivement, mais presque – sur le thème de la vaccination. Les différents gouvernements tentent de rendre les vaccins obligatoires. Non seulement cela provoque un malaise général, mais cela conduit carrément à l'émergence de deux camps. Il y a ceux qui sont pour la vaccination et ceux qui sont contre. Il n'y a pratiquement personne qui puisse être neutre à cet égard. Internet offre aux deux camps les arguments et les outils nécessaires à la formation de leur opinion. (...)

Les autorités publiques rendent la vaccination obligatoire et doivent donc convaincre deux types de personnes : d'abord les personnes non vaccinées. Elles doivent expliquer à ces dernières que la vaccination est

efficace. Se faire vacciner serait d'une grande importance et ce serait la seule façon de sortir de la crise. Quant à ceux qui sont vaccinés – ou du moins vaccinés une fois –, il faut leur expliquer pourquoi une deuxième, voire une troisième injection est nécessaire, car une seule n'est pas suffisante. Il faut donc convaincre le premier groupe que le vaccin est efficace, et l'autre qu'un seul vaccin n'est pas suffisant. On parle déjà beaucoup de la troisième injection, puis d'une injection de rappel annuelle. Combien de temps ce problème va-t-il durer ? Alors, tout cela est-il compliqué ? Oui ! Tout cela est-il un peu déformé ? Oui ! Le stress qui pèse sur toute l'humanité est-il compréhensible ? Oui ! Est-il permis de poser des questions sur tous ces problèmes ? Oui ! Est-il légitime d'être contre les vaccinations obligatoires ? Oui ! Mais... !

La mission de la Fraternité

Ce grand problème est lié à une question médicale. C'est la principale raison pour laquelle la Fraternité ne s'exprime pas directement sur ce sujet. Bien sûr, chaque prêtre peut donner un conseil. Mais la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X en tant que telle ne s'engagera pas dans ce débat. La mission de la Fraternité n'est pas de traiter des questions médicales, ni de donner des réponses sur les conséquences possibles de la vaccination sur la santé. Cela ne vaut pas seulement pour le Covid, mais pour tous les autres types de médicaments. Si l'on développait un nouveau vaccin contre la varicelle et qu'il y ait quelques effets secondaires ou que ce vaccin n'ait pas été suffisamment testé, ce ne serait pas un problème à traiter par la Fraternité Saint-Pie X.

D'un autre côté : supposons qu'un médicament contre le rhume ait été développé et qu'il ne pose apparemment aucun problème. Imaginons que la Fraternité recommande ce médicament et que l'on découvre ensuite que ce médicament provoque une réaction allergique, dans ce cas,

la Fraternité serait obligée de donner des réponses sur ces allergies. Quelle aurait été l'erreur ici ? La Fraternité se serait mise elle-même sous pression et devrait répondre à une question qui ne fait pas partie de sa mission. C'est la raison principale pour laquelle nous ne nous exprimons pas directement.

Je le répète, j'insiste même sur ce point : il s'agit d'une question médicale que nous ne pouvons pas transformer en une question théologique. Je le répète également : un prêtre peut conseiller ou proposer quelque chose sur le plan personnel, bien sûr. Mais pas la Fraternité.

Mondialisme et conspiration

Mais il y a d'autres raisons pour lesquelles la Fraternité reste en retrait et ne veut pas participer directement au débat. Prenons par exemple les thèmes du mondialisme et de la conspiration.

Il semble que, pour certains, les thèmes de mondialisme et de conspiration n'ont commencé qu'il y a un an avec la question de la vaccination. Ainsi, par exemple : « *Alors, c'est clair maintenant ! Il y a une autorité mondiale, universelle, qui rend les mêmes médicaments obligatoires partout pour la même maladie : c'est le mondialisme. Enfin, le monstre du mondialisme montre son visage* ». Faites attention ! Toute notre attention est désormais focalisée sur ce seul problème.



Je le répète, oui, il y a un gros problème. Mais il y a aussi un autre risque, celui d'oublier que la conspiration contre l'Église a commencé il y a trois cents ans ¹.

Qu'est-ce donc que le mondialisme ? C'est l'idée, le projet, l'intention de remplacer l'Église catholique par une autre autorité universelle. Vous savez tous très bien de quoi je parle. Nous ne devons pas oublier l'origine de ce complot contre l'Église, qui concerne toute l'humanité. Nous devons considérer ces problèmes actuels dans ce cadre plus large. Mais nous ne pouvons pas embrasser l'ensemble du tableau si nous nous focalisons sur le problème actuel. Nous n'avons pas le droit d'occulter la vue d'ensemble.

Un autre point qui est très important : gardons un regard surnaturel sur la réalité. On objectera : « *Oui, vous les prêtres, vous parlez sans cesse du surnaturel, mais ici, il s'agit de la vaccination. Il s'agit ici d'un liquide, pas du surnaturel* ». Attention, c'est ainsi que je réponds : le Covid, comme toute autre maladie dans l'histoire, est une punition permise par la divine Providence pour nous purifier. (...) Nous avons certes conservé la Tradition, mais nous ne sommes pas pour autant meilleurs que les autres. Nous

(1) Au nom de la liberté, de la dignité humaine, et des droits de l'homme, comme cela sera souligné plus bas.

ne sommes que de pauvres pécheurs. S'il y a un châtement universel, c'est aussi pour nous. Si Dieu a permis le Covid, ce n'est pas seulement à cause des péchés des autres, mais aussi à cause de nos péchés. Même des traditionalistes et des catholiques fidèles à la Tradition meurent du Covid !

Revenons au problème du mondialisme : cette année, comme l'attention s'est portée sur la question des vaccins dans le monde entier pour diverses raisons, les pires lois contre l'ordre moral ont pu être adoptées dans de très, très nombreux pays. En Europe occidentale, le « mariage » entre personnes de même sexe est désormais introduit presque partout. Dans un pays, on en débat encore. Mais notre attention en est distraite. Il est donc beaucoup plus facile d'introduire et de faire progresser de telles lois étatiques. L'expression principale du mondialisme, à savoir la destruction de la loi morale naturelle et de l'ordre que l'Église a préservé et protégé, est la création d'un nouveau « monde » avec de nouvelles « lois », avec une nouvelle autorité. Avec ou sans Covid, avec ou sans vaccination. Ce mondialisme n'a pas commencé il y a un an. Il est bien plus ancien.

Des principes erronés

Il y a une autre raison pour laquelle la Fraternité reste en retrait sur cette question. Il s'agit de l'alliance des opposants à la vaccination. Celle-ci

est très hétérogène. On y trouve des catholiques, des soutiens sans *Credo* particulier ou politique, mais il y a aussi dans cette alliance – si nous pouvons utiliser ici le langage de la politique – des gens de droite, et d'autres, de l'extrême gauche : les anarchistes et les verts. Je parle ici des écologistes qui se soucient de la préservation de la Terre – je ne dis pas de la Création ; il s'agit de véritables gauchistes, d'extrême gauche. Leurs objectifs sont très, très clairs. Et les partis de ce type sont très forts en Europe. Si ceux-là sont contre la vaccination, c'est au nom de quoi ? Au nom de la liberté individuelle, de la dignité humaine et des droits de l'homme. En un mot : « *Mon corps m'appartient !* » De ma vie, je fais ce que je veux. C'est pourquoi je décide moi-même si je veux ou non me faire vacciner. Nous retrouvons les mêmes slogans des années 60 et 70 du siècle dernier : « *Mon ventre m'appartient* », chez un certain mouvement féministe. Nous retrouvons les principes du nouvel ordre mondial inaugurés 300 ans plus tôt, au nom des droits de l'homme et de la dignité humaine.

Mais soyons prudents ! De l'autre côté, cela semble paradoxal – je pense qu'il n'est pas mauvais d'attirer l'attention sur ce point –, mais les partisans de la vaccination se battent au nom des mêmes principes, au nom des droits de l'homme et au nom

de la liberté. Les principes sont les mêmes, mais pas les conclusions. Ils veulent une vaccination obligatoire pour revenir à la "normalité". Les partisans de la vaccination se sentent blessés et limités dans leur liberté par les opposants à la vaccination. Ces derniers nous empêchent de voyager et de partir en vacances, de gagner de l'argent et de profiter de la vie. A cause des autres, on doit encore porter un masque ou accepter de nombreuses restrictions. C'est pourquoi on exige la vaccination obligatoire au nom des droits de l'homme. Pas de restriction de ma liberté par les autres ! C'est pourquoi nous devons tous être vaccinés.

C'est, comme je l'ai dit, un paradoxe apparent : au nom des mêmes principes, on est d'un côté ou de l'autre. La Fraternité doit-elle prendre part à ce débat ? Devons-nous simplement prendre parti ? Non ! Je vous ai donné les principales raisons pour lesquelles nous ne le faisons pas. Je n'ai pas évoqué d'autres raisons, faute de temps. Oui, c'est un grand sujet important, mais l'ensemble n'est pas réglé.

C'est pourquoi nous laissons le présent et l'avenir à la Providence divine. Et nous pouvons être sûrs que la Providence de Dieu ne nous abandonnera pas au milieu de cette nouvelle crise et dans notre combat pour la Tradition. ✍



LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

LA NOUVELLE MESSE : EXEMPLES VÉCUS DE DÉSACRALISATION

On sort lassé d'une messe qui s'efforce de descendre au niveau des hommes au lieu de les élever vers Dieu. Le chrétien est ainsi déposé de quelque chose qui lui est nécessaire, à quoi il aspire.

L'Eucharistie ravalée au rang d'un acte quotidien

J'ai sous les yeux des photos publiées par des journaux catholiques et représentant la messe telle qu'elle est dite assez souvent. Sur la première j'ai peine à comprendre de quel moment du Saint Sacrifice il s'agit. Derrière une table ordinaire en bois, qui n'a pas l'air très propre et que ne recouvre aucune nappe, deux personnages en complet veston et cravate élèvent ou présentent l'un un calice, l'autre un ciboire. La légende m'apprend que ce sont des prêtres, dont un aumônier fédéral d'Action catholique. Du même côté de la table, près du premier célébrant, deux jeunes filles en pantalon ; près du second, deux garçons en chandail. Une guitare est posée contre un tabouret.

Autre photo : la scène se passe dans le coin d'une pièce qui pourrait être la salle d'un foyer de jeunes. Le prêtre est debout, en aube de Taizé,

devant un tabouret de vacher qui sert d'autel ; on voit un grand bol en grès et un petit godet de la même matière, ainsi que deux lumignons allumés. Cinq jeunes sont assis en tailleur sur le sol, l'un d'eux gratte la guitare.

Troisième photo, se rapportant à un événement qui a eu lieu il y a quelques années : la croisière de quelques écologistes voulant empêcher les expériences atomiques françaises sur l'îlot de Mururoa. Il y a parmi eux un prêtre, qui célèbre la messe sur le pont du voilier, en compagnie de deux autres hommes. Tous trois sont en short, l'un se présentant au surplus torse nu. L'abbé élève l'hostie, sans doute pour l'élévation. Il n'est ni debout ni à genoux, mais assis ou plutôt affalé contre une superstructure du bateau.

Un trait commun se dégage de ces vues scandaleuses : l'Eucharistie est ravalée au rang d'un acte quotidien, dans la vulgarité du décor, des ins-

truments utilisés, des attitudes, des vêtements. Or les revues dites catholiques, vendues sur les présentoirs des églises, n'offrent pas ces photos pour critiquer de telles manières de faire, mais au contraire pour les recommander.

La Vie estime même que ce n'est pas suffisant. Utilisant à son habitude des extraits de lettres de lecteurs pour dire ce qu'elle pense sans s'engager, elle écrit : *"La réforme liturgique devrait aller plus loin... Les redites, les formules toujours répétées, toute cette ordonnance freine une véritable créativité."* Que devrait être la messe ? Ceci : *"Nos problèmes sont multiples, nos difficultés grandissent et l'Église semble encore en être absente. On sort de la messe souvent lassé ; il y a comme un décalage entre notre vie, nos soucis du moment, et ce que l'on nous propose de vivre le dimanche."*

Une volonté de détruire le sacré

On sort certainement lassé d'une messe qui s'est efforcée de descendre au niveau des hommes au lieu de les élever vers Dieu et qui, mal comprise, ne permet pas de dépasser les "problèmes". L'encouragement à aller encore plus loin traduit une volonté délibérée de détruire le sacré. On dépossède ainsi le chrétien de quelque chose qui lui est nécessaire, à quoi il aspire, car il est porté à honorer et à révéler tout ce qui a une relation avec Dieu. Combien plus les matières du

Sacrifice destinées à devenir son corps et son sang ! Pourquoi confectionner des hosties grises ou brunes, en laissant une partie du petit son ? Veut-on faire oublier l'expression écartée du nouvel offertoire : *hanc immaculatam hostiam*, cette hostie sans tache ?

Ce n'est pourtant là qu'une innovation mineure. On entend parler fréquemment de la consécration de morceaux de pain ordinaire, fermenté, au lieu du pur froment prescrit et dont l'usage exclusif a encore été rappelé récemment dans l'instruction *Inestimabile Donum*¹. Toutes les limites étant franchies, on a même vu un évêque américain recommander la confection de petits gâteaux contenant du lait, des œufs, de la levure, du miel et de la margarine.

La désacralisation s'étend aux personnes vouées au service de Dieu, avec la disparition de l'habit ecclésiastique pour les prêtres et les religieuses, l'usage des prénoms, le tutoiement, le mode de vie sécularisé au nom d'un nouveau principe et non, comme on essaie de le faire croire, pour des nécessités pratiques. J'en veux pour preuve ces religieuses désertant leur cloître pour habiter des appartements loués en ville et faisant ainsi double dépense, quittant le voile et devant

(1) Instruction *Sur quelques normes relatives au culte du mystère eucharistique* du 3 avril 1980, Sacrée Congrégation pour les Sacrements et le Culte Divin.

supporter les frais de séances régulières chez le coiffeur.

La perte du sacré conduit aussi au sacrilège. Un journal de l'ouest de la France nous apprend que le concours national des majorettes s'est tenu, en 1980, en Vendée.

Une messe a eu lieu, pendant laquelle les majorettes ont dansé, quelques-unes d'entre elles distribuant ensuite la communion. Qui plus est, la cérémonie fut couronnée par une ronde, à laquelle prit part le célébrant en ornements sacerdotaux. Je n'ai pas l'intention d'établir ici un catalogue des abus que l'on rencontre, mais de donner quelques exemples montrant pourquoi les catholiques d'aujourd'hui ont tout lieu d'être perplexes et même scandalisés.

Je ne dévoile aucun secret, la télévision elle-même se charge de répandre dans les foyers, à l'émission du dimanche matin, la désinvolture inadmissible que des évêques affichent publiquement à l'égard du Corps du Christ, telle cette messe télévisée du 22 novembre 1981 où le ciboire a été remplacé par des paniers que les fidèles se passaient l'un à l'autre et qui ont fini par être déposés par terre avec ce qui restait des Saintes Espèces.

A Poitiers, le Jeudi saint de la même année, une concélébration à grand spectacle a consisté à consacrer

pêle-mêle pains et pichets de vin sur des tables où chacun venait se servir.

Le mépris de la présence réelle

Les concerts de musique profane organisés dans les églises sont maintenant généralisés. On accepte même de prêter les lieux du culte pour des auditions de musique rock, avec tous les excès qu'elles entraînent d'une façon habituelle. Des églises et des cathédrales ont été livrées à la débauche, à la drogue, aux souillures de tout genre et ce n'est pas le clergé local qui a procédé à des cérémonies expiatoires, mais des groupes de fidèles justement révoltés par ces scandales.

Comment les évêques et les prêtres qui ont favorisé ceux-ci ne craignent-ils pas d'attirer sur eux et sur l'ensemble de leur peuple la malédiction divine ? Elle apparaît déjà dans la stérilité qui frappe leurs œuvres. Tout se perd, se désorganise parce que le Saint Sacrifice de la messe, profané comme il est, ne donne plus la grâce, ne la fait plus passer. Le mépris de la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie est le fait le plus flagrant par lequel s'exprime l'esprit nouveau, qui n'est plus catholique. Sans aller jusqu'aux excès tapageurs dont je viens de parler, c'est tous les jours qu'on le constate. Le concile de Trente a explicité sans doute possible



que Notre-Seigneur est présent dans les moindres parcelles de l'hostie consacrée. Alors, que penser de la communion dans la main ? Quand on se sert d'un plateau, même si les communions sont peu nombreuses, il y reste toujours des parcelles. Par conséquent, ces parcelles restent maintenant dans les mains des fidèles. La foi en est ébranlée chez beaucoup, surtout chez les enfants.

La nouvelle façon ne peut avoir qu'une explication : si on vient à la messe pour rompre le pain de l'amitié, du repas communautaire, de la foi commune, alors il est normal qu'on ne prenne pas d'excessives précautions. Si l'Eucharistie est un symbole, matérialisant le simple souvenir d'un événement passé, la présence spirituelle de Notre-Seigneur, c'est tout à fait logique qu'on se soucie peu des miettes qui peuvent tomber sur le sol. Mais s'il s'agit de la présence de Dieu lui-même, de notre créateur, comme le veut la foi de l'Eglise, comment comprendre que l'on admette une telle pratique et même qu'on l'encourage (...) ? L'idée qu'on s'efforce de faire passer ainsi est une idée protestante contre laquelle les catholiques non encore contaminés se rebellent. Pour mieux l'imposer, on oblige les fidèles à communier debout.

Est-il convenable que l'on aille recevoir, sans le moindre signe de respect ou d'allégeance, le Christ

devant lequel, dit saint Paul, tout genou fléchit au ciel, sur terre et dans les enfers ? Beaucoup de prêtres ne s'agenouillent plus devant la Sainte Eucharistie ; le nouveau rite de la messe les y encourage. Je n'y vois que deux raisons possibles : ou un immense orgueil qui nous fait traiter Dieu comme si nous étions ses égaux, ou la certitude qu'il n'est pas réellement dans l'Eucharistie. (...)

Ecoutez comment s'exprime le doyen de la faculté de théologie de Strasbourg : « *On parle aussi de la présence d'un orateur, d'un acteur, désignant par là une qualité autre qu'un simple "être là" topographique. Enfin, quelqu'un peut être présent par une action symbolique, qu'il n'accomplit pas physiquement mais que d'autres accomplissent par fidélité créatrice à son intention profonde. Par exemple, le festival de Bayreuth réalise, sans doute, une présence de Richard Wagner, qui est bien supérieure en intensité à celle que peuvent manifester des ouvrages ou des concerts occasionnels consacrés au musicien. C'est dans cette dernière perspective, me semble-t-il, qu'il convient de situer la présence eucharistique du Christ.* » Comparer la messe au festival de Bayreuth ! Non, décidément, nous ne sommes d'accord ni sur les paroles ni sur la musique.

MGR MARCEL LEFEBVRE

(Lettre ouverte aux catholiques perplexes, Albin Michel, Paris, 1985, chapitre III)



« JE DOIS TÉMOIGNER DU TRÉSOR DES SAINTS RITES DE L'ÉGLISE »

Voici la traduction d'une Lettre ouverte du théologien dominicain P. Wojciech Gołaski au pape François pour témoigner de la joie qu'il a connue quand il a découvert la messe traditionnelle il y a 16 ans...

Très Saint-Père,

Je suis né il y a 57 ans et j'ai rejoint l'Ordre Dominicain il y a 35 ans. J'ai prononcé mes vœux perpétuels il y a 29 ans et je suis prêtre depuis 28 ans. Je n'avais que de vagues souvenirs de ma petite enfance de la sainte messe dans sa forme antérieure aux réformes de 1970. Seize ans après mon ordination, deux amis laïcs (inconnus l'un de l'autre) me pressèrent d'apprendre à célébrer la sainte messe dans sa forme traditionnelle. Je les ai écoutés.

Cela a été un choc pour moi. J'ai découvert que la sainte messe dans sa forme classique :

- dirige toute l'attention du prêtre et des fidèles vers le mystère,
- exprime, avec une grande précision de paroles et de gestes, la foi de l'Église dans ce qui se passe ici et maintenant sur l'autel,
- renforce, avec une puissance égale à sa précision, la foi du célébrant et du peuple,

- ne conduit ni prêtre ni fidèle vers aucune invention ou créativité de leur propre chef pendant la liturgie,
- les place, bien au contraire, sur un chemin de silence et de contemplation,
- offre par le nombre et la nature de ses gestes la possibilité d'actes incessants de piété et d'amour envers Dieu,
- unit le prêtre et les fidèles, en les plaçant du même côté de l'autel et en les tournant dans le même sens : *contra Crucem, contra Deum.*

Je me suis dit : c'est donc ça la sainte messe ! Et moi, prêtre depuis 16 ans, je ne le savais pas ! C'était un eurêka puissant, une découverte, après laquelle mon idée de la messe ne pouvait pas rester la même.

(...) En faisant cette découverte, il m'est apparu clairement : cette forme même est notre pont vers les générations qui ont vécu avant nous



et ont transmis la foi. Ma joie dans cette unité ecclésiale qui transcende tous les temps était immense.

Dès le début, j'ai expérimenté la puissante force d'attraction spirituelle de la messe dans sa forme traditionnelle. Ce n'étaient pas les signes en eux-mêmes qui m'attiraient, mais leur signification, que l'âme sait lire. La seule pensée de la prochaine célébration me remplissait de joie. J'ai cherché toutes les occasions de célébrer, avec empressement et nostalgie. Très vite, une certitude complète a mûri en moi, que si je ne célébrais la messe (ainsi que tous les sacrements et cérémonies) que sous sa forme traditionnelle jusqu'à la fin de mes jours, la forme post-conciliaire ne me manquerait pas du tout.

Un soulagement indescriptible

Si quelqu'un m'avait demandé d'exprimer d'un seul mot mes sentiments sur la célébration traditionnelle dans le cadre du rite réformé, j'aurais répondu « soulagement ». Car c'était bien un soulagement, d'une profondeur indescriptible. (...) Non seulement j'ai redécouvert la sainte messe, mais aussi la différence étonnante entre les deux formes : celle qui était en usage depuis des siècles et celle post-conciliaire. Je n'avais pas connu cette différence parce que je n'avais pas connu la forme antérieure. Je ne peux comparer ma rencontre avec la liturgie traditionnelle à une rencontre



avec quelqu'un qui m'a adopté et qui est devenu mon parent adoptif. C'était une rencontre avec une Mère qui a toujours été ma Mère, pourtant je ne l'avais pas connue.

J'étais accompagné dans tout cela de la bénédiction des Souverains Pontifes. Ils avaient enseigné que le missel de 1962 « *n'avait jamais été légalement abrogé et restait donc, en principe, toujours autorisé* », ajoutant que « *ce qui avait été sacré pour les générations précédentes restait sacré et grand aussi pour nous, et ne pouvait soudainement devenir complètement interdit, ni même considéré comme nuisible. Il nous appartient à tous de préserver les richesses qui se sont développées par la foi et la prière de l'Eglise et de leur donner toute leur place* »¹. On enseignait aussi aux fidèles : « *En raison de son usage vénérable et ancien, la forma extraordinaria doit être maintenue avec l'honneur qui lui est dû* » ; elle a été décrit comme « *un trésor*

(1) Benoît XVI, *Lettre aux évêques accompagnant le Motu proprio Summorum pontificum*, 7 juillet 2007.

précieux à préserver »². Ces paroles font suite à des documents antérieurs qui ont permis aux fidèles d'utiliser la liturgie traditionnelle après les réformes de 1970, le premier étant le *Quattuor abhinc annos* de 1984. Le fondement et la source de tous ces documents reste la Bulle de saint Pie V, *Quo primum tempore* (1570).

Saint-Père, si, sans oublier le document solennel du pape Pie V, nous prenons en considération le laps de temps couvrant les déclarations de vos prédécesseurs immédiats, nous avons une durée de 37 ans, de 1984 à 2021, pendant lesquels l'Église a dit aux fidèles, concernant la liturgie traditionnelle, et toujours plus fortement : « *Il y a un tel chemin. Vous pouvez marcher tout le long.* »

J'ai donc pris le chemin que m'offrait l'Église. Celui qui emprunte ce chemin, celui qui veut que ce rite, qui est le vase de la Présence divine et de l'Oblation divine, porte du fruit dans sa propre vie, doit s'ouvrir entièrement pour se confier et confier les autres à Dieu, présent et agissant en nous par le vase de ce saint rite. C'est ce que j'ai fait, en toute confiance.

Puis vint le 16 juillet 2021³. De vos documents, Saint-Père, j'ai appris

(2) Instruction *Universae Ecclesiae* sur l'application du Motu proprio *Summorum pontificum*, 30 avril 2011.

(3) Pape François, Motu proprio *Traditionis custodes*, 16 juillet 2021.

que le chemin sur lequel je marchais depuis 12 ans avait cessé d'exister.

La liturgie traditionnelle exprime la *lex orandi* du rite romain

Nous avons des affirmations de deux papes. Sa Sainteté Benoît XVI avait dit que le Missel romain promulgué par saint Pie V « *doit être considéré comme l'expression extraordinaire de la *lex orandi* de l'Église catholique de rite romain* ». Pourtant, Sa Sainteté le pape François dit que « *les livres liturgiques promulgués par les papes saint Paul VI et saint Jean-Paul II (...) sont la seule expression de la *lex orandi* du rite romain* ». L'affirmation du successeur nie ainsi celle de son prédécesseur encore vivant.

Une certaine manière de célébrer la messe, confirmée par la Tradition immémoriale et séculaire, recon nue par chaque pape, y compris vous-même, Saint-Père, jusqu'au 16 juillet 2021, et sanctifiée par sa pratique depuis tant de siècles, peut-elle soudainement cesser d'être la *lex orandi* du rite romain ? Si tel était le cas, cela signifierait qu'une telle caractéristique n'est pas intrinsèque au rite mais est un attribut extérieur, soumis aux décisions de ceux qui occupent des postes de haute autorité. En réalité, la liturgie traditionnelle exprime la *lex orandi* du rite romain par chaque geste et chaque phrase et par l'ensemble qu'elles composent. Il est garanti aussi d'exprimer cette *lex*

orandi, comme l'Église l'a toujours soutenu, en raison de son usage ininterrompu, depuis des temps immémoriaux. Nous devons conclure que la première affirmation papale [de Benoît XVI] a des fondements solides et est vraie et que la seconde [de François] est sans fondement et est fausse. Mais bien qu'elle soit fausse, elle est néanmoins dotée d'un pouvoir de loi. Cela a des conséquences sur lesquelles j'écrirai ci-dessous.

Les concessions concernant l'utilisation du Missel de 1962 ont désormais un caractère différent des précédentes. Il ne s'agit plus de répondre à l'amour avec lequel les fidèles adhèrent à la forme traditionnelle, mais de donner aux fidèles le temps – combien de temps, on ne nous le dit pas – pour « revenir » à la liturgie réformée. Les paroles du Motu Proprio et de votre *Lettre aux Evêques*⁴ montrent bien que la décision a été prise, et est déjà mise en œuvre, de retirer la liturgie traditionnelle de la vie de l'Église et de la jeter dans l'abîme de l'oubli : elle ne peut pas être utilisée dans les églises paroissiales, de nouveaux groupes ne doivent pas être formés, Rome doit

(4) Pape François, *Lettre aux évêques* accompagnant le Motu proprio *Traditionis custodes*, 16 juillet 2021.



être consultée si de nouveaux prêtres doivent le dire. Les évêques sont bien désormais *Traditionis Custodes*, « gardiens de la Tradition », mais pas au sens de gardiens qui la protègent, mais au sens de gardiens d'une prison.

Permettez-moi d'exprimer ma conviction que cela n'arrivera pas et que l'opération échouera. Quels sont les motifs de cette condamnation ? Une analyse minutieuse des deux Lettres du 16 juillet expose quatre composantes : l'hégélianisme, le nominalisme, la croyance en la toute-puissance du Pape et la responsabilité collective. Chacun est un

élément essentiel de votre message et aucun d'entre eux ne peut être réconcilié au dépôt de la foi catholique. Ne pouvant se réconcilier avec la foi, ils ne s'y intégreront ni en théorie ni en pratique. Examinons chacun d'eux à tour de rôle.

1) L'hégélianisme.

Le terme est conventionnel : il ne signifie pas littéralement le système du philosophe allemand Hegel, mais quelque chose qui dérive de ce système, à savoir la compréhension de l'histoire comme un processus bon, rationnel et inévitable de changements continus. Cette façon de penser a une longue histoire, depuis Héraclite et Plotin, jusqu'à Joachim

de Fiore, jusqu'à Hegel, Marx et leurs héritiers modernes. La particularité de cette approche est de découper l'histoire en phases, de telle sorte que le début de chaque nouvelle phase se conjugue à la fin de la précédente. Les tentatives pour « baptiser » l'hégélianisme ne sont rien d'autre que des tentatives pour doter ces phases historiques supposées de l'autorité du Saint-Esprit. On suppose que le Saint-Esprit communique à la génération suivante quelque chose dont il n'a pas parlé à la précédente, ou même qu'il communique quelque chose qui contredit ce qu'il a dit auparavant. Dans ce dernier cas, nous devons accepter l'un des trois points suivants : soit dans certaines phases l'Eglise n'a pas obéi au Saint-Esprit, soit le Saint-Esprit est sujet au changement, soit il porte en lui des contradictions.

Une autre conséquence de cette vision du monde est un changement dans la façon dont nous comprenons l'Eglise et la Tradition. L'Eglise n'est plus vue comme une communauté unissant les fidèles en transcendant le temps, comme le veut la foi catholique, mais comme un ensemble de groupes appartenant aux différentes phases. Ces groupes n'ont plus de langue commune : nos ancêtres

n'avaient pas accès à ce que le Saint-Esprit nous dit aujourd'hui. La tradition elle-même n'est plus un message continuellement étudié ; elle consiste plutôt à recevoir encore et encore des choses nouvelles de l'Esprit-Saint.

On en vient alors à entendre plutôt, comme dans *Votre Lettre aux Evêques*, Saint-Père, parler de « la dynamique de la Tradition », souvent avec une application à des événements particuliers. Un exemple en est lorsque vous écrivez que la « dernière étape de cette dynamique est le concile Vatican II, au cours duquel les évêques catholiques se sont réunis pour écouter et discerner la voie montrée à l'Eglise par l'Esprit-Saint ». Ce raisonnement implique qu'une nouvelle phase requiert de nouvelles formes liturgiques, car les anciennes étaient adaptées à l'étape précédente, qui est terminée. Puisque cette séquence d'étapes est sanctionnée par le Saint-Esprit, à travers le Concile, ceux qui s'accrochent aux anciennes formes malgré l'accès aux nouvelles s'opposent au Saint-Esprit.

De telles vues, cependant, sont contraires à la foi. L'Ecriture Sainte, norme de la foi catholique, ne fournit aucune base pour une telle compréhension de l'histoire. Au contraire, elle nous enseigne une compréhens-



sion tout à fait différente. Le roi Josias, ayant appris la découverte de l'ancien livre de la Loi, ordonne que la célébration de la Pâque se déroule conformément à celui-ci, malgré une interruption d'un demi-siècle ⁵. De la même manière, Esdras et Néhémie à leur retour de la captivité babylonienne ont célébré la Fête des Tabernacles avec tout le peuple, strictement selon les anciens registres de la Loi, malgré plusieurs décennies après la célébration précédente ⁶. Dans chaque cas, les anciens documents de la loi ont été utilisés pour renouveler le culte divin après une période de troubles. Personne n'a exigé un changement dans le rituel au motif que des temps nouveaux étaient arrivés.

2) Le nominalisme.

Alors que l'hégélianisme influence notre compréhension de l'histoire, le nominalisme affecte notre compréhension de l'unité. Le nominalisme implique que l'introduction de l'unité extérieure (au moyen d'une décision administrative descendante) équivaut à atteindre une unité réelle. En effet, le nominalisme abolit la réalité spirituelle en cherchant à la saisir et à la régler par des mesures matérielles. Vous écrivez, Saint-Père, que : « *C'est pour défendre l'unité du Corps du Christ que je suis contraint de retirer la faculté accordée par mes prédéces-*

(5) 2 Rois 22-23.

(6) Neh 8.

seurs. » Mais pour atteindre ce but, la véritable unité, vos prédécesseurs ont pris la décision inverse, et non sans raison. Quand on comprend que la vraie unité comprend quelque chose de spirituel et d'intérieur, et diffère ainsi de la simple unité extérieure, on ne la cherche plus simplement par l'uniformité des signes extérieurs. On n'obtient pas ainsi la vraie unité, mais plutôt l'appauvrissement, et le contraire de l'unité : la division.

L'unité ne résulte pas du retrait des facultés, de la révocation du consentement et de l'imposition de limitations. Le roi Roboam de Juda, avant de décider comment traiter les Israélites, qui souhaitaient qu'il améliore leur sort, consulta deux groupes de conseillers. Les plus âgés préconisaient la clémence et l'allègement des charges du peuple : l'âge, dans l'Écriture Sainte, symbolise souvent la maturité. Les jeunes, contemporains du roi, recommandèrent d'alourdir leurs fardeaux et d'employer des mots durs : la jeunesse, dans l'Écriture, symbolise souvent l'immaturité. Le roi suivit les conseils des jeunes. Cela n'a pas réussi à apporter l'unité entre Juda et Israël. Au contraire, cela a inauguré la division du pays en deux royaumes ⁷. Notre-Seigneur a guéri cette division par la douceur, sachant que le manque de cette vertu avait causé la scission.

(7) 1 Rois 12.

Avant la Pentecôte, les apôtres évaluaient l'unité selon des critères externes. Cette approche a été corrigée par le Sauveur lui-même, qui, en réponse aux paroles de saint Jean : « *Maître, nous avons vu un homme chasser les mauvais esprits en ton nom, et nous ne l'avons pas laissé faire, car il n'était pas un de nous* », répondit « *Qu'il le fasse, car celui qui n'est pas contre vous est avec vous* »⁸. Saint-Père, vous avez eu plusieurs centaines de milliers de fidèles qui « n'étaient pas contre » vous. Et vous avez tant fait pour leur rendre les choses difficiles ! N'aurait-il pas été préférable de suivre les paroles du Sauveur indiquant un fondement spirituel plus profond de l'unité ? L'hégélianisme et le nominalisme deviennent fréquemment des alliés, puisque la compréhension matérialiste de l'histoire conduit à la conviction que chaque étape doit irrévocablement se terminer.

3) La croyance en la toute-puissance du pape.

Lorsque le pape Benoît XVI a accordé une plus grande liberté à l'utilisation de la forme classique de la liturgie, il a fait référence à une coutume et à un usage séculaires. Ceux-ci ont fourni une base solide à sa détermination. La décision de Votre Sainteté n'est basée sur aucun de ces fondements. Au contraire, elle révoque quelque chose qui existe et (8) Lc 9,49-50, cf. Mt 9,38-41.

depuis très longtemps. Vous écrivez, Saint-Père, que vous trouvez un appui dans les décisions de saint Pie V, mais il a appliqué des critères qui sont exactement à l'opposé des vôtres. Selon lui, ce qui avait existé et avait duré des siècles continuerait sans être perturbé ; seul ce qui était plus récent était abrogé. La seule base qui reste à votre décision est donc la volonté d'une personne dotée de l'autorité papale. Cette autorité, si grande soit-elle, peut-elle empêcher les anciennes coutumes liturgiques d'être l'expression de la *lex orandi* de l'Eglise romaine ? Saint Thomas d'Aquin se demande si Dieu peut faire que quelque chose qui a existé n'ait jamais existé. La réponse est non, car la contradiction ne fait pas partie de la toute-puissance de Dieu⁹. De la même manière, l'autorité papale ne peut pas faire que les rituels traditionnels qui ont exprimé la foi de l'Eglise (*lex credendi*) pendant des siècles, soudain, un jour, n'expriment plus la loi de la prière de la même Eglise (*lex orandi*). Le pape peut prendre des décisions, mais pas celles qui violent une unité qui s'étend au passé et à l'avenir, bien au-delà de la durée de son pontificat. Le pape est au service d'une unité plus grande que sa propre autorité. Car c'est une unité donnée par Dieu et non d'origine humaine.

(9) Saint Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae*, p. I, qu. 25, art. 4.



C'est donc l'unité qui prime sur l'autorité, et non l'autorité sur l'unité.

4) Responsabilité collective.

Indiquant les motifs de votre décision, Saint-Père, vous faites des allégations diverses et graves contre ceux qui exercent les facultés reconnues par le pape Benoît XVI. Il n'est toutefois pas précisé qui commet ces abus, ni où, ni en quel nombre. Il n'y a que les mots "souvent" et "beaucoup". On ne sait même pas s'il s'agit d'une majorité. Probablement pas. Pourtant pas une majorité, mais tous ceux qui font usage des facultés précitées ont été touchés par une sanction pénale draconienne. Ils ont été privés de leur chemin spirituel, soit immédiatement, soit à un moment futur indéterminé. Il y a certainement des gens qui abusent des couteaux. Faut-il donc interdire la production et la distribution de couteaux ? Votre décision, Saint-Père, est bien plus grave que ne le serait l'absurdité hypothétique d'une interdiction universelle de fabriquer des couteaux.

Saint-Père : pourquoi faites-vous cela ? Pourquoi avez-vous attaqué la sainte pratique de l'ancienne forme de célébration du Très Saint Sacrifice de Notre-Seigneur ? Les abus commis sous d'autres formes, si répandus ou universels qu'ils soient, ne mènent à rien au-delà des mots, à des déclarations exprimées en termes généraux. Mais comment enseigner avec autorité que « *la disparition d'une culture peut être tout aussi grave, voire plus grave, que la disparition d'une espèce végétale ou animale* »¹⁰, puis quelques années plus tard, avec un seul acte, vouer à l'extinction une grande partie du patrimoine spirituel et culturel de l'Eglise ? Pourquoi les règles de « l'écologie profonde » formulées par vous ne s'appliquent-elles pas dans ce cas ? Pourquoi ne vous êtes-vous pas plutôt demandé si le nombre sans cesse croissant de fidèles assistant à la liturgie traditionnelle pouvait être un signe de l'Esprit-Saint ? Vous n'avez pas suivi les conseils de Gamaliel¹¹. Au lieu de cela, vous les avez frappés d'une interdiction qui n'avait même pas de *vacatio legis*¹².

(10) Pape François, Lettre encyclique *Laudato si'* (24 mai 2015), 145.

(11) Actes 5.

(12) *Vacatio legis* – absence de loi : se dit de la période entre la promulgation d'une loi et son entrée en vigueur. Dans le droit canon, nc 8, sa durée habituelle est de trois mois après la publication dans les *Acta Apostolicae Sedis*.

Le Seigneur Dieu, le modèle pour les dirigeants terrestres et, en premier lieu, pour les autorités ecclésiastiques, n'utilise pas sa puissance de cette manière. L'Écriture Sainte parle ainsi à Dieu : « *Car ta puissance est le commencement de la justice : et parce que tu es le Seigneur de tous, tu te fais grâce envers tous (...) : toi qui disposes de la force, tu juges avec indulgence, tu nous gouvernes avec beaucoup de ménagement, car tu n'as qu'à vouloir pour exercer ta puissance.* »¹³. Le vrai pouvoir n'a pas besoin de se prouver par la dureté. Et la dureté n'est un attribut d'aucune autorité qui suit le modèle divin. Notre Sauveur lui-même nous a laissé un enseignement précis et fiable à ce sujet¹⁴. Non seulement le tapis a été tiré, pour ainsi dire, sous les pieds des gens qui marchaient vers Dieu ; mais on a tenté de les priver du sol même sur lequel ils marchaient. Cette tentative n'aboutira pas. Rien de ce qui est en conflit avec le catholicisme ne sera accepté dans l'Église de Dieu.

Il ne me reste plus d'autre choix

Saint-Père, il est impossible d'expérimenter la terre sous ses pieds pendant 12 ans et d'affirmer soudain

(13) Sg 12, 16-18.

(14) Mt 20, 24-28.

qu'elle n'est plus là. Il est impossible de conclure que ma propre Mère, retrouvée après de longues années, n'est pas ma Mère. L'autorité papale est immense. Mais même cette autorité ne peut pas faire cesser ma Mère d'être ma Mère ! Une seule vie ne peut supporter deux ruptures mutuellement exclusives, dont l'une ouvre un trésor, tandis que l'autre prétend que ce trésor doit être abandonné parce que sa valeur a expiré. Si j'acceptais ces contradictions, je ne pourrais plus avoir de vie intellectuelle, ni donc de vie spirituelle non plus. (...) Cela signifie la fin de la pensée rationnelle, la fin de toute notion de réalité, la fin de la communication efficace de n'importe quoi à n'importe qui. Mais toutes ces réalités sont des éléments fondamentaux de la vie humaine en général, et de la vie dominicaine en particulier.

Je n'ai aucun doute sur ma vocation. Je suis fermement résolu à continuer ma vie et mon service au sein de l'Ordre de Saint Dominique. Mais pour cela, je dois être capable de raisonner correctement et logiquement. Après le 16 juillet 2021 cela ne m'est plus possible au sein des structures existantes. Je vois en toute clarté que le trésor des saints rites de l'Église, le sol sous les pieds de ceux



qui les pratiquent, et la Mère de leur piété, continue d'exister. Il est devenu également clair pour moi que je dois en témoigner.

Il ne me reste plus d'autre choix que de me tourner vers ceux qui, dès le début des changements radicaux (des changements, notons-le, qui dépassent de loin la volonté du concile Vatican II) ont défendu la Tradition de l'Eglise, ensemble avec le respect de l'Eglise pour les exigences de la raison, et qui continuent à transmettre aux fidèles le dépôt immuable de la foi catholique : la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. La FSSPX s'est montrée prête à m'accueillir, dans le plein respect de mon identité dominicaine. Cela me donne non seulement une vie au service de Dieu et de l'Eglise, un service qui n'est pas entravé par des contradictions, mais aussi une occasion de m'opposer à ces contradictions qui sont un ennemi de la Vérité et qui ont attaqué si vigoureusement l'Eglise.

Il y a un état de controverse entre la FSSPX et les structures officielles de l'Eglise. Il s'agit d'un différend interne au sein de l'Eglise, et il concerne des questions de grande importance. Les documents et les décisions du 16 juillet 2021 ont fait converger ma position sur ce sujet avec celle de la FSSPX. Comme pour tout litige important, celui-ci aussi doit être résolu. Je suis déterminé à consacrer

mes efforts à cette fin. J'ai l'intention que cette lettre fasse partie de cet effort. Les moyens employés ne peuvent être qu'un humble respect de la Vérité et de la douceur, tous deux issus d'une source surnaturelle. Ainsi, nous pouvons espérer la solution de la controverse et la reconstruction d'une unité qui embrassera non seulement ceux qui vivent maintenant, mais aussi toutes les générations, passées et futures.

Je vous remercie de l'attention que vous avez accordée à mes paroles et vous prie, Très Saint-Père, de m'accorder votre bénédiction apostolique.

Avec une dévotion filiale en Christ,

Jamna, le 17 août 2021

FR. WOJCIECH GOŁASKI O.P.

A l'attention de : Rév. Général Maître de l'Ordre, Gerard Francisco Timoner III OP, Rév. Provincial de la Province de Pologne, Paweł Kozacki OP, S. Exc. l'évêque du diocèse de Tarnów, Andrzej Jeż, Rév. Supérieur de la Maison de Jamna, Andrzej Chlewicki OP, Frères et Sœurs de l'Ordre, Rév. Supérieur du District Polonais de la Fraternité Saint-Pie X, Karl Stehlin FSSPX, Omnes quos res tangit.

Cette lettre ouverte a été composée en polonais, puis publiée en anglais par Rorate Caeli. Les sous-titres sont de la rédaction. (<http://ewapolak-palkiewicz.pl> – 30/09/2021)

(www.lesalonbeige.fr – 12/11/2021)



SOCIÉTÉ

MARGOT, FRUIT DE LA NAPROTECHNOLOGIE ET DE LA MADONE

Aux premiers signes d'infertilité, on a proposé la fécondation in vitro à Virginie et Vincent. Ils ont préféré une approche plus douce qui répare la nature plutôt que de la remplacer, la NaproTechnologie. Mais c'est quand la Madone s'en est mêlée que Margot est arrivée...

Cela fait deux ans que Virginie et Vincent sont mariés quand ils se disent que, quand même, c'est bizarre qu'un bébé n'ait toujours pas pointé le bout de son nez. Elle a 34 ans, lui 31. « *On n'était pas particulièrement anxieux, mais on souhaitait avoir des enfants*, raconte Virginie, assise à côté de son mari dans leur salon à Savièse. *C'est surtout Vincent qui se réjouissait de ressortir les Lego* », dit-elle avec un sourire en direction de l'intéressé.

Sans se mettre trop de pression, les deux époux prennent rendez-vous à l'unité de fertilité de l'Hôpital du Valais à Sion. Histoire de s'assurer que tout va bien. Les médecins ne trouvent rien d'anormal, ni chez lui ni chez elle. « *Mais comme depuis deux ans, je n'étais pas tombée enceinte, ils nous ont proposé directement une insémination artificielle, voire une fécondation in vitro (FIV).* »

Tuer une mouche au bazooka

Pour Virginie, qui s'attendait à une simple consultation pour avoir quelques pistes, c'est un choc. « *Quand ils ont posé devant nous le catalogue de la FIV, je me suis mise à pleurer. La gynécologue m'a alors tendu la carte d'une psychologue. Elle devait se dire : "La pauvre, ça doit vraiment être une grosse souffrance !" En fait, je n'avais pas de problème à ne pas avoir d'enfant. Mais j'ai été sidérée que la première réponse qu'on nous donne, ce soit la FIV. Vincent a été très chevaleresque : il m'a fait sortir et m'a assuré qu'on ne remettrait jamais les pieds dans ce service.* »

Qu'est-ce qui était si choquant pour eux ? « *La disproportion entre le problème et la réponse*, affirme Vincent. *Ils ont sorti l'artillerie lourde pour tuer une mouche. C'est comme si j'avais une jambe cassée et*

qu'on me disait : "Pas de problème, on va vous mettre un exosquelette". Ça marche ! Mais ce n'est pas proportionné. » Pour lui, qui est charpentier, c'est le symptôme d'une société de consommation et du tout technologique. *« Vous n'arrivez pas à tomber enceinte ? Aucun souci, nous pouvons le faire à votre place. »*

L'intraveineuse au dessert

L'opposition de l'Église à la procréation médicalement assistée a-t-elle également joué, pour eux qui sont catholiques pratiquants ? *« Je crois que naïvement, pour moi, ce n'était tout simplement pas comme ça que l'on faisait les enfants, répond Virginie. Bien sûr, j'avais entendu la position de l'Église. Mais je n'ai pas pleuré parce que je voulais faire une FIV et que l'Église me l'aurait interdit ; j'ai pleuré, parce que pour moi – sans jugement pour ceux qui pensent autrement –, faire un enfant sans faire l'amour, c'était comme être invité à un repas où l'on vous nourrit par intraveineuse. »*

Le couple entend alors parler de la NaproTechnologie par des amis français. La méthode, dont le nom signifie « *Natural Procreative Technology* »¹, ou technologie de procréa-

(1) La méthode s'appuie sur l'observation du cycle grâce à FertilityCare et permet d'établir d'abord un diagnostic pour ensuite proposer un traitement adapté. Cf. <https://fr.fertilitycare.ch/>

tion naturelle, est aussi « médicalement assistée ». *« Mais l'idée est de comprendre pourquoi un couple en âge de procréer n'y parvient pas et d'y remédier, explique Vincent. On répare la nature, on ne fait pas à sa place. »*

Le cycle féminin sous la loupe

Concrètement, une fois que l'on s'est assuré que tout allait bien chez l'homme, il faut observer le cycle de la femme. *« L'état des glaires, de l'humeur, la longueur des cycles... C'était impressionnant, parce qu'en un seul mois d'observation, la monitrice napro – qui n'était même pas médecin – a repéré trois causes possibles d'infertilité »,* souligne Virginie.

Après trois cycles sous la loupe, le couple se rend à Lugano consulter une des rares gynécologues spécialisées en NaproTechnologie en Suisse, Dr Raffaella Pingitore. Les trois diagnostics pressentis par la monitrice sont confirmés : manque de progestérone, inflammation de l'utérus et ovaires polykystiques. La docteure relève encore des trompes voilées et une multiple adhérence. *« Des choses assez basiques que n'avaient repéré ni la gynécologue qui me suivait, ni l'institut de fertilité de l'hôpital »,* relève Virginie.

Commence alors un traitement assez lourd : absorption d'hormones très dosées, prises de sang plusieurs fois par mois, régime alimentaire

sans gluten ni produits laitiers afin d'endiguer l'inflammation provenant de l'intestin, sans compter toute une panoplie de médicaments choisis pour leurs effets secondaires intéressants. « *Il fallait prendre un quart de pastille, un jour sur deux, entre tel et tel jour du cycle, se remémore Vincent. C'était contraignant, mais on appréciait cette manière de voir le corps humain comme une machine à réglage fin.* »

Vincent s'implique à sa manière : c'est lui qui coupe les pilules en quatre – « *le couteau à sushi convient très bien* » –, aide Virginie à suivre les consignes et surtout, l'encourage. « *La Napro insiste sur le fait que c'est le couple qui est infertile. L'implication de l'homme est très importante. Quand ça devenait difficile pour Vir-*

ginie, je lui rappelais que nous étions en train de traverser l'océan. C'était normal qu'à un certain stade, nous ne voyions plus le rivage, et pas encore le port d'arrivée. »

Des milliers de bavettes

Après une année à ce régime, Virginie se plaint à la gynécologue de ne toujours pas être enceinte. La méthode ne marcherait-elle pas ? « *Bien sûr que ça marche, rétorque la praticienne. Regardez les magnifiques cycles que vous avez retrouvés !* » « *Elle, c'est tout ce qui l'intéressait ! Le bébé, c'était à nous de le faire. Son boulot à elle, c'était de rétablir de beaux cycles menstruels.* »

En allant la consulter à Lugano en février 2019, Vincent et Virginie font halte dans l'immense sanctuaire de Notre-Dame de Re, dans la partie italienne des Centovalli. En entrant dans l'église, qu'ils ne connaissaient pas, ils sont saisis par les milliers de bavettes suspendues partout sur les murs. « *Un vieux prêtre s'est approché de nous et nous a demandé si nous étions des touristes, raconte Virginie. Nous avons dit que non, que nous étions sur la route pour voir notre gynécologue, car nous n'arrivions pas à avoir d'enfant.* »

Le prêtre leur dit sans détour : « *Eh bien, je vais prier pour vous, et vous reviendrez ici pour rendre grâce.* » Virginie pense alors qu'il est bien gentil, mais qu'il y a déjà beau-



coup de monde qui prie pour eux. Le vieux curé insiste : « *Alors, quand est-ce que vous revenez pour remercier ?* » Surpris par son insistance, Virginie et Vincent regardent leur agenda : le prochain rendez-vous avec la gynécologue est fixé au 29 avril. « *Parfait, répond le prêtre, c'est justement le jour de la fête de Notre-Dame de Re !* »

Une coïncidence ? Le couple décide en tout cas de prendre des petites images de la Madone et de les distribuer à leurs proches pour qu'ils prient Notre-Dame de Re.

Un mois plus tard, Virginie tombe enceinte. « *Quand nous sommes revenus en avril, il y avait une grande foule, nous n'avons pas pu voir le prêtre, poursuit la jeune femme. Mais on a remercié Marie ! Puis quand Margot est née, je me suis mise au point de croix et j'ai brodé une bavette. On s'est présentés au bureau du sanctuaire avec Margot dans les bras et on a dit tout fiers : "On vient enregistrer notre miracle et mettre un ex-voto !" Ils nous ont tendu un marteau en disant : "Allez le mettre où vous voulez." Ils n'ont même pas pris notre nom. Apparemment, c'était la chose la plus banale du monde !* »

La joie immense de recevoir une petite vie dans leur foyer éclipse le souvenir des heures d'attente et d'incertitude. « *Notre curé nous disait souvent que la plus grande souffrance*

qu'il rencontrait dans son ministère, c'étaient les couples infertiles ou confrontés à des fausses-couches, raconte Virginie. Je ne comprenais pas très bien, parce que nous, nous n'avions pas trop mal vécu la période durant laquelle nous n'avions pas d'enfants. Mais cette année, nous avons perdu deux bébés par fausse-couche... Devant cette douleur, on s'est dit qu'il fallait absolument faire quelque chose. »

C'est ainsi qu'en septembre 2021, Virginie a relancé avec quelques personnes le pèlerinage aux Trois Marie, qui relie l'ermitage de Longeborgne, près de Bramois, à Notre-Dame de Valère à Sion pour finir à la chapelle des Corbelins, sur la commune de Savièse. « *Un pèlerinage pour tous nos enfants du Ciel : ceux qui y sont retournés et ceux qui sont encore dans le cœur de Dieu.* »

*Christine Mo Costabella
(Cath-Info – 03/11/2021)*





BIENVENUE À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH !

L'école, fondée en 2002 dans notre prieuré de Littau (Lucerne), a été placée sous le même patronage que le prieuré : saint Joseph.

L'école Saint-Joseph à Littau (Lucerne) se trouve au centre de la Suisse. Elle a été fondée en 2002 et reconnue officiellement par l'État. Elle donne ainsi pour les familles de Suisse centrale la possibilité de faire élever leurs enfants dans une école catholique.

L'école primaire Saint-Joseph offre un enseignement de l'école enfantine à la 4^e primaire.

En référence au prieuré Saint-Joseph, il était évident de recommander également l'école à saint Joseph.

Dieu a confié à saint Joseph les deux personnes qui lui étaient les plus chères, Jésus et Marie. De plus, saint Joseph était aussi chargé de l'éducation de Jésus-Christ et il a accompli cette mission de façon agréable à Dieu, comme le laisse entendre l'évangéliste saint Luc : « *Et Jésus grandissait en taille, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes.* »¹ Nous avons donc pleine confiance en saint Joseph pour qu'il accompagne de soins paternels les enfants des familles de Suisse centrale, afin que sa protection bienveillante les fasse « grandir en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes ».

Grâce à la petite taille de l'école Saint-Joseph, il y règne une atmosphère familiale, de sorte qu'un suivi attentif des élèves puisse y être exercé.

L'école attache de la valeur à une éducation qui couvre tous les

(1) Lc 2, 52.





domaines. Elle propose aux enfants les principes de base d'une culture scientifique aussi bien que ceux de la formation d'une personnalité chrétienne. Il est donc important pour l'école Saint-Joseph que les enfants acquièrent ces principes avec un certain respect, avec reconnaissance et gaieté. Que l'on puisse lire, écrire, compter, chercher, penser et rire, on le doit au bon Dieu. Toute la création est un magnifique livre qui parle de Dieu. L'école donne aux enfants accès à la lecture de ce livre et au bon usage de ce savoir pour toute leur vie.

Depuis quelques années, environ 36 enfants fréquentent l'école. Les maîtres organisent chaque année diverses excursions où les élèves apprennent à reconnaître les animaux

et les oiseaux de la région et l'histoire locale. Ils s'immergent aussi dans l'histoire ancienne de la Suisse. Notre école est intégrée dans un lieu chargé d'histoire : Sempach et Morgarten, où les Confédérés ont gagné d'importantes batailles, le Fluéli où l'action du père de notre patrie a attiré tant de bénédictions. Les enfants ont ainsi l'occasion de faire usage et de mettre en œuvre ce qu'ils ont appris.

L'école Saint-Joseph a beau n'avoir que 20 ans, cela signifie pour nous que nous avons pu accompagner et aider des enfants à un âge important de leur développement pendant une génération. Que Dieu nous accorde que, par le patronage de saint Joseph, cette action porte des fruits !





VIE DE LA TRADITION

JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT

11 au 16 octobre 2021

Il y a quelque chose d'inexplicable que la montagne ajoute à la spiritualité... Alors quand on peut joindre l'une à l'autre, c'est avec certitude choisir les meilleurs ingrédients pour faire une bonne retraite !

Nous voilà justement une douzaine de confrères sur les hauteurs de Nendaz pour suivre notre retraite sacerdotale sous la direction de l'abbé Laurent Biselx et tâcher de renouveler, par ces exercices spirituels, toute l'ardeur de notre vocation sacerdotale.

18 octobre 2021

Réunion de prêtres de la Suisse alémanique à Lucerne. L'intention de la quête de missions étant destinée cette année à la Lettonie, il m'a semblé intéressant de demander à l'abbé Lukas Weber, grand spécialiste de ce

pays, de nous en dire un peu plus et de nous faire découvrir en particulier le rite byzantin.

Entre autres, notre conférencier a effectué le travail de traduire en latin les différents textes sacrés de la liturgie de saint Jean Chrysostome. Au-delà des différences de rites, il est impressionnant de retrouver une très grande similitude dans la substance de la plupart des prières.

23 au 25 octobre 2021

Mon séjour en terre fribourgeoise devait coïncider avec la visite canonique du prieuré d'Enney, malheureusement le corona en décidé autrement, car après qu'un confrère soit tombé malade, voilà que toute la communauté se trouve en quarantaine... Finalement, cette visite tombe à point nommé pour assurer



les messes dominicales et également admirer les travaux de transformations du prieuré qui avancent bien ! Pour le reste, on reviendra à l'occasion !

Début novembre 2021

Le début de ce mois de novembre est très calme et pour cause, un fameux virus est de passage à la maison du district et oblige certains à garder le lit, d'autres à se mettre en quarantaine.

Un seul aspect retiendra ma réflexion, et j'espère éviter toute polémique, ce qui relève presque du miracle sur un tel sujet : si l'infiniment petit peut chanceler à tel point notre vie, nous ne sommes vraiment rien face à Dieu, l'infiniment grand !

15 novembre 2021

En ce lundi matin, au prieuré d'Oberriet, les différents recteurs de nos écoles de Suisse alémanique ainsi que les instances du district ont la joie de prendre part à une réunion avec le responsable du canton de Saint-Gall pour les écoles privées.

Un excellent travail est réalisé dans nos écoles et nos internats. Même s'il y aura toujours à s'améliorer, et il faut continuer à s'adapter aux exigences législatives, les autorités scolaires ont tenu à mentionner leur avis positif devant l'engagement de la Fraternité pour ses écoles. Nous espérons pouvoir continuer dans cette excellente collaboration.

16 novembre 2021

Le réfectoire de l'école Fleurs de mai n'est pas trop grand pour accueillir tous les membres de l'association Fleurs de Mai à l'occasion de son assemblée générale.

Les nouveaux membres sont nombreux et c'est très heureux pour le futur. Une partie de l'équipe dirigeante passe aussi la main. Après de nombreuses années de dévouement, Vincent Borgeat cède la présidence à Pierre-Samuel Wuilloud. Merci à la grande générosité et à l'engagement des uns et des autres.

La gestion de nos écoles se présente en Suisse sous diverses formes, avec pour chacune leurs avantages et leurs inconvénients. Le côté positif ici, c'est certainement que tous sont impliqués dans les difficultés financières et organisationnelles, et c'est loin d'être de tout repos.

19 au 26 novembre 2021

C'est le temps d'une petite semaine pour passer quelques jours dans la magnifique île de Sicile. Le but premier était de découvrir cette région. C'est presque un musée à ciel ouvert épargné par les guerres, ainsi qu'un magnifique parcours et souvent un pèlerinage à travers les siècles de la civilisation chrétienne.

Mais l'occasion était belle aussi de découvrir nos fidèles sur place. Ils sont à peu près une centaine,



répartis sur toute l'île, et vraiment très accueillants. Le prêtre desservant ne peut venir qu'une fois par mois, et donc quelle joie pour eux qu'une messe de plus en semaine et surtout le dimanche. Pour nous qui sommes bien gâtés en Suisse, c'est beau et édifiant de voir l'amour que portent les fidèles à la messe et au prêtre !

29 novembre 2021

En ce dernier lundi de novembre, les prêtres de la partie germanophone se retrouvent tous sur les bancs d'école à l'Institut Sancta Maria de Wangs ! En ces temps troublés, rien de plus important que ces réunions de prêtres.

C'est l'abbé Waldemar Schulz, en poste actuellement en Autriche et spécialiste des questions de morale, qui nous fait l'honneur de sa présence et qui, en présentant certains problèmes de morale à résoudre, permet de rafraî-

chir notre mémoire sur les principes immuables de la théologie, ainsi que d'exercer le bon jugement que tout prêtre se doit de posséder.

30 novembre et 1^{er} décembre 2021

Les districts de langue allemande sont relativement modestes par rapport à d'autres grands districts comme la France ou les Etats-Unis. Alors quoi de plus utile que de répartir et de partager le travail et les compétences entre les districts : c'est l'objet de la réunion qui a eu lieu au séminaire de Zaitzkofen et dont nous espérons qu'elle pourra porter des fruits !

6 décembre 2021

Le prieuré de Genève nous accueille pour la réunion des prêtres de Suisse romande. A cette occasion, l'abbé Jean-Michel Gleize, professeur à Ecône, nous fait un exposé magistral et très intéressant sur la question du don d'organe et de la mort cérébrale.





La controverse est un peu similaire à celle du corona : si on mélange les domaines et les compétences, c'est l'échec assuré !

Pour la fin de vie, c'est un principe philosophique que la mort est la séparation de l'âme et du corps. L'âme est un principe de vie et donc le rôle du médecin n'est que de constater les éléments tangibles confirmant la certitude de la mort : une personne presque morte n'est pas encore morte et ladite « mort cérébrale » n'est pas la mort. Donc pas question pour un catholique de provoquer le décès en prélevant des organes vitaux.

En jouant sur les mots, en faussant les notions et les principes, on en arrive facilement à justifier l'injustifiable. C'est la raison pour laquelle le rappel des grands principes de philosophie, surtout pour répondre aux progrès de la médecine, est capital.

10 décembre 2021

Suite à l'invitation faite par l'au-mônier des sœurs de Vigne en Italie,



l'abbé Emmanuel du Chalard, j'ai l'honneur d'accompagner le supérieur du district d'Allemagne, l'abbé Stefan Pfluger, à la cérémonie des premiers vœux de sœur Maria Gemma Stössel.

Ce fut une très belle cérémonie qui réunit une belle délégation suisse en la fête de Notre-Dame de Lorette. Même si l'on sait qu'il faut suivre le Christ en portant sa croix, le cérémonial ici l'exige à la lettre ! C'est donc réellement que la nouvelle professe reçoit la couronne d'épine et



la croix, deux objets ne la quittent pas la journée durant. Que nos prières accompagnent ces vocations et en suscitent d'autres !

C'était également l'occasion de découvrir le magnifique couvent que les sœurs ont pu acquérir, il y a quelques mois, en partie grâce à la générosité des fidèles du district de Suisse lors de la quête de carême 2021. Quand on peut visiter la petite « bicoque » qui accueillait jusqu'à présent la maison mère et l'actuel couvent qui sert de noviciat, on peut dire que le changement est vraiment impressionnant et la Providence toujours aussi merveilleuse dans ses bienfaits !

11 au 15 décembre 2021

Le retour d'Italie se fait directement par Wil, où débute la visite canonique du prieuré et de l'école. Je me permets d'écrire les lignes qui suivent avec peut-être un peu trop de franchise, mais le constat qui est tiré pourrait tout à fait s'appliquer à plusieurs de nos maisons.

D'un côté, on remarque avec joie un très grand dévouement dans nos œuvres, que ce soit de la part des prêtres, des frères, des sœurs et évidemment de nombreux fidèles : faire vivre un prieuré, une école, des



familles par les temps qui courent, c'est un tour de force et cela demande vraiment un don de soi conséquent !

Mais d'un autre côté, depuis quelques mois, on constate comme un refrain aux relents de mauvais esprit : la Fraternité n'est plus assez combattive, elle s'endort, les fidèles sont délaissés et les prêtres ne sont plus aussi zélés que par le passé, voire même mettent en péril les âmes. Attention à la zizanie !

S'il y a toujours à prendre dans une critique, j'en suis le premier conscient, il y a aussi un devoir de nous protéger des polémiques inutiles et de nous recentrer sur l'essentiel. Les prêtres sont là pour les âmes, pour leur donner la messe et leur conférer les sacrements dont ils ont besoin.

Ceci dit, pour un supérieur, le premier aspect qu'il se doit de vérifier, c'est la vie de communauté et le respect de nos statuts, ce qui est d'autant plus important en temps de crise. C'est donc délibérément que l'accent de la visite canonique est mis sur la vie de communauté plutôt que sur l'apostolat. Mais que tout le monde se rassure, un religieux qui suit sa règle sera le meilleur apôtre et l'intercesseur le plus efficace auprès des âmes.

T.F.



NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

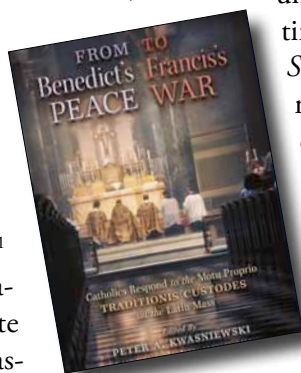
LA GUERRE DES MOTU PROPRIO

Hasard du calendrier : trois jours après l'entrevue au Vatican entre le président des Etats-Unis et le souverain pontife le 30 octobre 2021, un livre opposant les figures du pape émérite et de l'actuel pontife romain, vient de paraître outre-Atlantique.

*From Benedict's Peace to Francis's War : Catholics Respond to the Motu Proprio Traditionis Custodes on the Latin Mass*¹ est une compilation réalisée par le traditionaliste américain Peter A. Kwasniewski, chez Angelico Press.

Selon l'auteur, ce livre « n'entend pas présenter des arguments "pour" et "contre", mais offre au lecteur une variété de critiques de ce décret

(1) « *De la paix de Benoît à la guerre de François : des catholiques réagissent au motu proprio 'Traditionis Custodes' sur la messe latine* », ouvrage non traduit à ce jour, ndlr.



profondément imprudent et non pastoral, qui souffre de fondements doctrinaux incohérents, de graves défauts moraux et juridiques et d'implications ecclésiologiques impossibles », affirme Peter Kwasniewski.

Ce dernier veut en fait opposer une supposée pax benedictina, fruit du motu proprio *Summorum Pontificum* promulgué par Benoît XVI en 2007, à l'attitude de l'actuel pontife romain, jugée belliqueuse en bien des façons.

Sont ainsi rassemblées dans l'ouvrage soixante-dix interventions critiques au motu proprio *Traditionis Custodes* publiées de façon éparses dans diverses publications et diverses langues, du 16 juillet au 20 septembre 2021, principalement en Angleterre et aux Etats-Unis, où l'opposition des conservateurs au pape argentin est la plus vive.

On retrouve ainsi les contributions liturgiques de cinq cardinaux – Walter Brandmüller, Raymond

Leo Burke, Gerhard Müller, Robert Sarah, Joseph Zen – des *porporati* dont l'opposition au pape François sur divers sujets, tant doctrinaux que pastoraux, n'est plus à démontrer.

Des textes signés par plusieurs évêques – Hector Aguer, Thomas E. Gullickson, Carlo Maria Vigano, Rob Mutsaerts, Athanasius Schneider – sont également compilés.

Plus anecdotique, on trouve même, traduit dans la langue de Shakespeare, le texte de la tribune signée en août dernier dans les colonnes du *Figaro* par Michel Onfray, intitulée *Ite Missa Est*, où le philosophe oppose Benoît XVI à François.²

Mais il n'est pas dit que les auteurs mentionnés aient encouragé la publication de l'ouvrage : d'ailleurs, le 4 novembre dernier, le cardinal Robert Sarah regrettait que son nom se trouvât à côté de celui de Mgr Carlo Maria Vigano...

En tout cas, la parution du livre de Peter Kwasniewski apparaît comme une nouvelle pierre jetée dans le jardin du pape François, qui décidément, n'en manque pas.

(*fsspx.news* – 08/11/2021)

REPORT D'INTRODUCTION

Les évêques diocésains et l'abbé territorial (de Saint-Maurice) décident de reporter l'introduction du nouveau Missel romain (le livre (2) Cf. *Le Rocher* n° 133, pp. 44-46.

qui rassemble les textes de la messe et les indications rituelles et musicales nécessaires à la célébration), indique la Conférence des ordinaires de la Suisse romande (COR) dans un communiqué du 22 novembre 2021. La première utilisation était prévue initialement le premier dimanche de l'Avent, soit le 28 novembre 2021.

La livraison des Missels connaît des retards notamment relatifs à la pénurie de papier dans les imprimeries, renseigne de son côté le diocèse de Sion. (...) Le missel romain en français avait déjà connu un report d'introduction de l'Avent 2020 à l'Avent 2021, à cause des procédures de validation au Vatican.

Les paroisses, unités pastorales, secteurs paroissiaux, communautés religieuses sont invités à préparer cette introduction par des rencontres d'informations et de présentation des changements. « *Ce qui donnera une belle occasion d'approfondir la compréhension des paroles de la messe* », notent les ordinaires de Suisse romande.

La nouvelle traduction du Missel romain a pour origine une instruction du Vatican datant de 2001 (*Liturgiam authenticam*) visant à se rapprocher du sens original latin, afin de manifester l'unité du rite romain. Les conférences épiscopales ont donc mené, au niveau des zones linguistiques, un travail de traduction de quinze ans. Parmi les changements, on trouve

notamment quelques modifications de termes dans la prière du Notre Père, ainsi qu'une mise en avant de certains aspects de la liturgie tels que le silence, le chant ou la gestuelle.

(*Cath-Info* – 22/11/2021)

SERVILE ET SANS CERVELLE

Emotion chez nos voisins français. Le pseudo-pronom « iel » – contraction de « il » et « elle » laborieusement élaborée par certains militants égalitaires pour désigner des individus sans indiquer leur genre – figure désormais dans le dictionnaire Robert. A moins qu'il ne faille écrire Robert-e.

De nombreux commentateurs se sont emparés de cette nouvelle, tantôt pour s'en offusquer, tantôt pour surenchérir d'admiration. Politiciens, linguistes et psychologues s'écharpent par tribunes interposées, rivalisant de polémiques savantes et de termes abscons. On se dispute pour savoir si le « iel » est progressiste ou réactionnaire. Ou encore élitiste. Quelqu'un, ou quelqu'une, a déclaré que « dans le mot iel résonnent et perdurent la hiérarchie traditionnelle et la violence symbolique du privilège masculin » – parce que le « i » du pronom masculin est placé avant le « e » du pronom féminin. Une « académicienne » interrogée par un journal de gauche tente de tourner en ridicule le



combat des opposants, alors qu'il y a tellement de choses plus graves (« La planète brûle, les glaciers fondent, les migrants meurent dans nos océans et à la frontière biélorusse... ») Faut-il en déduire que la cause des dégenrés (honne soit qui y voit un anagramme) ne doit pas être considérée comme prioritaire ?

Certains complotistes se sont demandé si l'éditeur de ce qui était encore récemment un dictionnaire n'a pas tout simplement tenté un coup de marketing pour relancer ses ventes...

Le directeur général des Editions Le Robert s'est pourtant fendu d'un communiqué très auto-satisfait, évoquant une majorité non moins satisfaite face à quelques rares réactions négatives, arguant d'un « usage encore relativement faible » de ce mot mais « en forte croissance depuis quelques mois », et de l'« utilité de préciser son sens pour celles et ceux qui le croisent ». Il a parlé de sa noble mission « d'observer l'évolution d'une langue française en mouvement » et a terminé par une phrase creuse qu'il a sans doute jugée très émouvante : « Définir les mots qui disent le monde, c'est aider à mieux le comprendre. »

Le directeur général des Editions Le Robert est un dénommé Bimbenet. On ne comprend pas bien

l'utilité de la première syllabe, mais on rappellera ce que nous dit son principal concurrent : « *Benêt n'a pas de forme féminine et ne s'emploie pas pour parler d'une femme.* » Une nouvelle preuve de la violence symbolique du privilège masculin.

Le Coin du Ronchon
(*La Nation* – 03/12/2021)

EN CHINE

L'Administration nationale des affaires religieuses informe qu'elle a approuvé le 3 décembre des « *mesures administratives relatives aux services d'information religieuse sur Internet* », qui entreront en vigueur le 1^{er} mars 2022. Il s'agit de concrétiser l'intention du camarade Xi Jinping d'« *améliorer le contrôle démocratique* » des religions, qu'il a formulée au début du mois lors de la séance de travail de cette Administration. Le chef suprême a rappelé que les religions doivent s'adapter au fait que la Chine est un pays socialiste, et que les masses de croyants (sic) doivent s'unir autour du Parti et du gouvernement, et rejeter toute influence étrangère.

A partir du 1^{er} mars prochain, donc, les organisations et les personnes qui souhaitent fournir des informations religieuses en ligne doivent en faire la demande auprès du département provincial des affaires religieuses. Les sermons, homélies, cérémonies et activités de formation

organisés par des organismes religieux, des monastères, des églises et des particuliers ne peuvent être diffusés en ligne qu'après obtention d'une licence spéciale. Aucune organisation ou individu ne peut collecter des fonds « au nom de la religion » sur internet. Les activités religieuses en ligne sont interdites aux organisations étrangères présentes en Chine.

Les informations religieuses internet ne doivent pas « *inciter à la subversion du pouvoir de l'Etat, s'opposer à la direction du Parti, saper le système socialiste, l'unité nationale et la stabilité sociale* », ni « *promouvoir l'extrémisme, le terrorisme, le séparatisme ethnique et le fanatisme religieux* ». Elles ne doivent pas non plus « *inciter les mineurs à devenir religieux ou les forcer à participer à des activités religieuses* ».

Dans certains endroits les autorités font la chasse aux célébrations de Noël qui se sont répandues ces dernières années dans les écoles. Les enseignants et les membres du Parti sont invités à signaler à la police ces agressions d'une fête occidentale contre la culture chinoise.

Yves Daoudal (yvesdaoudal.hautetfort.com – 22/12/2021)

RÉDUIRE L'AVORTEMENT

Fin 2021, la presse s'en est faite l'écho : deux initiatives populaires fédérales sont lancées ayant pour sujet l'avortement. Elles émanent de

deux femmes, toutes deux conseillères nationales UDC : Andrea Martina Geissbühler (Berne) et Yvette Estermann (Lucerne).

Malheureusement les titres en français, traduit trop hâtivement de l'allemand, n'attirent que peu l'attention. Une fois encore l'on se désole de ce manque d'effort. L'une s'intitule « *Dormir dessus – Pour un temps de réflexion avant chaque avortement* » et l'autre « *Sauvez les bébés viables ! – Pour la protection des bébés viables hors de l'utérus* ». Leur but est heureusement plus clair : réduire le nombre d'avortements en Suisse.



Depuis 2014, diverses motions et interpellations ont été déposées sur le bureau du Conseil fédéral. La plupart de ces textes concernaient l'information et les conseils destinés aux femmes enceintes (Erich von Siebenthal et Franz Ruppen) ou les mesures visant à réduire le nombre d'interruptions de grossesses (Verena Herzog). Yvette Estermann, quant à elle, visait les avortements tardifs, soit ceux qui sont pratiqués après la 12^e semaine. Notons que tous ces parlementaires sont UDC.

Devant l'inaction – voire l'opposition – de l'exécutif fédéral à empoigner ce douloureux dossier, des conseillers nationaux, avec d'autres citoyens engagés, ont lancé deux

initiatives populaires. La première initiative veut introduire un délai de réflexion avant chaque avortement, la seconde est dirigée contre la pratique choquante des avortements tardifs. La période de collecte commence aujourd'hui et se terminera le 21 juin 2023.

Verena Herzog demandait en 2014 une période de réflexion de trois jours avant chaque avortement³. Sa motion a été radiée en 2016⁴. Sa préoccupation d'alors est aujourd'hui reprise avec l'initiative populaire « *Dormir dessus* ». Offrir un délai de 24 heures avant de décider d'avorter semble un minimum. Il existe déjà un délai de réflexion dans 18 pays européens. En Suisse, ce temps de réflexion pourrait réduire d'environ 10% le nombre d'avortements, soit plus de 1'000 chaque année.

Chaque année, entre 400 et 500 avortements sont pratiqués en Suisse après la 12^e semaine de grossesse s'indigne Yvette Estermann⁵. Et de

(3) Cf. <https://www.parlament.ch/fr – motion 14.3442>.

(4) Le 20.08.2014, le Conseil fédéral propose de rejeter la motion déposée le 16.06.2014. Elle est finalement classée le 17.06.2016 au motif que le conseil n'a pas achevé son examen dans un délai de deux ans...

(5) Cf. <https://www.parlament.ch/fr – motion 20.3191> déposée le 04.05.2020.

revenir sur la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine qui a identifié quelques problèmes dans sa prise de position de décembre 2018 intitulée : « *La pratique de l'interruption de grossesse à un stade avancé – Considérations éthiques et recommandations* ». Elle a ainsi relevé que dans la grande majorité des cas, la décision de procéder à un avortement tardif est due à la découverte d'une maladie ou d'une malformation de l'enfant à naître, telles que des anomalies génétiques voire de légères malformations physiques. Il arrive ainsi que des avortements soient pratiqués pour des lésions qui pourraient être opérées avant ou après la naissance. La plu-

part des fœtus atteints de trisomie 21 sont également éliminés au moyen d'un avortement tardif alors même qu'ils seraient viables.

Les parents concernés doivent recevoir des informations complètes et précises sur la possibilité d'une erreur de diagnostic et sur les risques d'un avortement. Ce n'est que dans ces conditions que les mères ou les parents peuvent prendre une décision constructive en toute connaissance de cause. Une centaine de bébés pourraient ainsi survivre chaque année.

Nous vous invitons à signer ces deux initiatives.

Eric Bertinat


(*perspectivecatholique.ch* – 05/01/2022)

RAPPEL À DIEU DE MONSIEUR LE CURÉ PIERRE EPINEY (1935-2022)

Nous confions à vos prières Monsieur le curé Pierre Epiney, rappelé à Dieu ce samedi 15 janvier, à l'âge de 86 ans.

Fils de Denis et Marie Epiney-Zufferey, l'abbé Pierre Epiney, né à Noës le 21 décembre 1935, fut ordonné prêtre le 18 juin 1961 à la cathédrale de Sion par Mgr Nestor Adam. Vicaire à Savièse, il se distingua par son zèle pour les retraites de saint Ignace. Devenu curé de Riddes en 1967, il manifesta son soutien aux acheteurs d'Écône (1968), puis au séminaire de Mgr Marcel Lefebvre naissant.

Le 22 juin 1975, il fut expulsé de sa paroisse par son évêque pour son attachement à la messe traditionnelle, mais choisit cependant de rester sur la commune et d'y poursuivre son ministère sacerdotal. Il se dévoua tout particulièrement auprès des malades et des personnes âgées, pour lesquelles il fonda une maison spécialisée, et œuvra beaucoup pour le maintien de la foi en Valais, construisant par exemple la chapelle que possède toujours la Fraternité à Sion.

Sa position, ces dernières années, s'était malheureusement éloignée publiquement de celle de la Fraternité, dont il ne partageait plus l'orientation. Il s'est éteint quelques mois après avoir célébré ses 60 années de sacerdoce. 

SAINT ROBERT BELLARMIN, (1542-1621), GRANDE FIGURE DE LA CONTRE-RÉFORME



Saint Robert Bellarmin est probablement le jésuite qui a servi avec le plus d'humilité et de loyauté le plus grand nombre de papes. Pour saint Pierre Canisius, il incarne un des aspects fondamentaux de l'activité de la Compagnie de Jésus : le service intellectuel de l'Église.

A Rome, auprès des papes Grégoire XIII et Sixte V, Robert Bellarmin, belle intelligence de la renaissance italienne formé chez les jésuites¹, va développer une activité féconde. Ses compétences sont multiples. Sous Grégoire XIII, Bellarmin coopère à la réforme du calendrier et à la publication des *Œuvres* de saint Ambroise.

Sous Sixte V, il participe aux travaux de correction de la vénérable édition latine de la Bible, dite Vulgate. Il met la dernière main à la célèbre *Ratio studiorum* des jésuites, qui contient les grandes règles pédagogiques de la congrégation. Il accompagne le cardinal Caetani à la cour de France durant la période terrible des guerres de religion et se trouve à Paris durant le tragique siège de la ville par Henri de Navarre. Membre de la com-
(1) Cf. article paru dans le précédent numéro du *Rocher*.

mission de réforme du Bréviaire, il devient poète et compose quelques hymnes, comme celle de la fête de sainte Marie-Madeleine. Nommé examinateur des évêques, il a la joie d'examiner un candidat savoyard qui deviendra célèbre : le futur François de Sales.

Le catéchisme

A Ferrare, le pape donne volontiers son approbation au catéchisme pour enfants écrit par Bellarmin. Avec le manuel pour les maîtres, plus développé, intitulé *Explication de la doctrine chrétienne*, ce catéchisme obtiendra autant de célébrité et une diffusion plus large encore que les *Controverses* elles-mêmes. Le pape Clément VIII imposera dans tout l'Etat de l'Église le catéchisme bellarminien.

Traduits en de multiples langues, les deux manuels ont préparé le chemin du catéchisme de saint Pie X.

Robert sera toujours un ardent catéchiste. En tant que cardinal, il l'enseignera chaque semaine aux membres de sa « famille cardinalice » et le commentera souvent aux enfants de Rome dans son église titulaire de Santa-Maria-in-Via, fière de conserver encore aujourd'hui la chaire sur laquelle il s'asseyait pour éclairer les âmes des enfants de Rome.

Recteur du Collège romain

En 1587, Robert est libéré du fardeau de l'enseignement... pour recevoir une charge encore plus lourde : il devient recteur du célèbre Collège romain qui connaît alors son âge d'or. Y étudient environ deux mille élèves dont deux cents jésuites. Avec une grande humilité et une charité paternelle, Robert guide ses chers élèves sur les voies de la science sacrée et de la sainteté.

Son chef-d'œuvre pastoral est le « petit prince » saint Louis de Gonzague, prodige de pureté et de pénitence. Pendant quatre ans, Robert a la joie d'être le père spirituel de cet angélique jeune homme. Le 21 juin 1591, il assiste à la mort de cette âme privilégiée², modèle splendide

(2) Lors de la peste, il se dévoue si bien auprès des malades qu'il finit par contracter le mal. Il meurt à l'âge de 23 ans. Il était acolyte.

de toute la jeunesse catholique. Bellarmin a de plus la douce mission de prononcer le premier éloge funèbre de Louis. Après avoir promu la cause de béatification de cet ange sur terre, il aura la joie d'assister à sa glorification. Bellarmin, dans son testament, émet le pieux désir de reposer aux pieds de l'autel du bienheureux Louis.

Cardinal de la sainte Eglise romaine

Après deux ans en tant que provincial à Naples, Robert est soudainement rappelé à Rome en janvier 1597. Clément VIII le veut auprès de lui comme conseiller. Les mérites de Bellarmin sont tels que, le 3 mars 1599, le saint-père le crée cardinal, malgré ses tentatives désespérées de se soustraire à cette sublime charge. En plein consistoire, le pape déclare solennellement qu'il l'a choisi parce qu'il n'a trouvé personne comparable à lui du point de vue de la doctrine.

Contraint d'échanger la soutane noire contre la soutane cardinalice rouge³, Bellarmin conservera, pendant les vingt-deux années de cardinalat, sa vie frugale. Après une longue méditation au pied du crucifix, il

(3) Symbole de la charité et de la disposition à verser son sang pour Dieu et l'Eglise.



décide d'imiter l'exemple du cardinal Charles Borromée. A l'époque, certains cardinaux, en fils de la Renaissance, vivaient plutôt somptueusement. Non : sa maison n'est « *pas une cour, mais un cloître ; sa pensée non pas les parents, mais les pauvres ; sa gloire non pas l'admiration, mais l'édification du peuple ; sa sollicitude n'est pas l'or ni le faste, mais seulement le service de Dieu et de l'Eglise* ». ⁴



Saint Charles Borromée

Sur le plan matériel, il se contente de la rente qui lui est versée par le pape, avec laquelle il fait vivre les collaborateurs qui composent la « famille » cardinalice. Quant au surplus, au lieu de le verser à ses proches parents, selon les coutumes abusives de ces temps de népotisme, il le destine aux pauvres. Sa générosité est si grande que dans les faubourgs romains, on l'appelle « le père des pauvres ». Pietro Guidotti, son responsable des aumônes, en sait quelque chose puisqu'il doit même racheter deux fois le matelas du cardinal.

Archevêque de Capoue

La Providence voulait que Robert fût aussi le modèle des évêques. Consacré évêque par Clément VIII

le 21 avril 1602, il rejoint rapidement son archidiocèse de Capoue, en Campanie, pour trois années d'apostolat intense. La charité pastorale le pousse jusqu'aux villages les plus humbles pour instruire le peuple sur les vérités de la foi. Au cours de ces trois années épuisantes, le seul livre qu'il écrit est un commentaire du *Credo*. Il le distribue au clergé avec l'obligation d'en lire un extrait au peuple tous les dimanches.

Dans les paroisses pauvres, lorsqu'il trouve des vêtements liturgiques en lambeaux, des ciboires en bois ou des calices en cuivre, il les remplace à ses propres frais par des objets dignes du culte. Son travail inlassable de sainte réforme du diocèse est cependant interrompu par la mort du pape. Il doit retourner à Rome pour le conclave. Dans son humilité, Robert est terrifié à l'idée d'être élu ; il prie avec ferveur : « *A papatu, libera nos Domine* ». ⁵ Les cardinaux élisent Léon XI qui meurt au bout de quatre semaines. Nouveau « danger » pour Robert qui se montre à nouveau content quand le cardinal Borghèse prend le nom de Paul V. Le nouveau pape retient Bellarmin à Rome en tant que cardinal de

(5) Traduction : « *O Seigneur, délivrez-moi de la papauté* ».

(4) Venturini, *ibidem*, p. 19.

curie. C'est avec tristesse que Robert renonce à son cher évêché de Capoue.

Aux côtés du pape

Il nous est impossible d'énumérer les multiples contributions du cardinal Bellarmin au service du Saint-Siège. Mentionnons la part importante qui lui revient dans les béatifications de saint Louis de Gonzague et de saint Ignace de Loyola ainsi que dans les canonisations de saint Charles Borromée et de saint Philippe Neri. Il participe avec sagesse à l'apaisement de l'ardente discussion théologique entre jésuites et dominicains sur la question de la grâce. Il intervient dans la controverse vénitienne (1606-1607) due à la haine antiromaine du frère Paolo Sarpi. Avec précision il réfute point par point les erreurs de Sarpi et de ses amis théologiens.

Contre le roi d'Angleterre (1607-1609)

Plus célèbre est sa controverse avec le roi d'Angleterre Jacques I^{er}. Le monarque britannique avait imposé aux catholiques un serment impliquant le rejet de la primauté du souverain pontife. Comme certains catholiques prétendaient que ce serment pouvait être signé sans péché, l'affaire est déferée à Rome. Bellarmin intervient et entre en lice contre le roi. Dans un premier temps, Robert répond sous le pseudonyme de Torti à un livre anonyme écrit par le roi pour faire

l'apologie de son serment. Puis, le roi ayant publié une nouvelle édition, augmentée, de son livre signée de son propre nom, Bellarmin reprend ouvertement la polémique en signant cette fois-ci lui aussi de son vrai nom. La lumineuse démonstration théologique de Bellarmin aide de nombreux prêtres à comprendre la perfidie du serment et à le refuser, même au prix de leur vie.

Face au gallicanisme

La controverse gallicane a comme point d'origine l'œuvre du juriste catholique anglais Barclay qui, dans son *De Potestate papæ*, prône l'indépendance absolue du pouvoir civil vis-à-vis du pouvoir ecclésiastique. Barclay va jusqu'à refuser totalement au pape tout pouvoir, même indirect, sur les choses temporelles. Dans son agression antipapale, Barclay attaque particulièrement les écrits de Bellarmin sur la théologie de la papauté. Le cardinal écrit une réponse, ajoutant de nouveaux éclaircissements sur la doctrine du pouvoir indirect⁶ de l'Eglise sur le temporel, qu'il considère comme la meilleure expression de la pensée catholique en la matière.

L'œuvre de Bellarmin, présentée au parlement à Paris, est interdite parce que le parlement y voit une limitation du pouvoir absolu des rois. Il faut

(6) Pouvoir sur le temporel lorsque celui-ci a un lien avec le spirituel.

même une intervention de Paul V auprès de la reine de France Marie de Médicis pour faire suspendre la décision du parlement et permettre la diffusion des explications lumineuses de Robert sur les relations entre l'Eglise et l'Etat⁷.

Ecrits spirituels

Assoiffé de spiritualité, Robert, malgré le nombre incroyable de ses activités, se rend chaque année au noviciat des jésuites de St-André-au-Quirinal pour une retraite de dix jours. Au bout de quelques années, il prend l'habitude de faire chaque année le mois « ignatien » bien que les jésuites n'y soient obligés que deux fois dans leur vie. Pendant huit ans, il travaille à la composition d'un pieux et célèbre commentaire sur les psaumes.

Dans ses dernières années de vie, il compose plusieurs opuscules ascétiques et moraux. L'un porte sur les devoirs des évêques, un autre sur ceux des princes chrétiens. Les plus célèbres sont : les *Ascensions spirituelles de l'esprit en Dieu* et le *Gémissement*

(7) Bellarmin enseigne que, si le salut des âmes est menacé, le pape a le droit et le devoir d'intervenir dans les affaires temporelles des états. Il peut même aller jusqu'à excommunier un roi et délier ses sujets du serment de fidélité. Cf. Aimé Richardt, *Saint Robert Bellarmin : le défenseur de la foi*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2004, p. 141.



de la colombe. Dans le *Gémissement*, bref traité sur la pénitence et la componction, Robert souhaite ranimer la dévotion des âmes chrétiennes et surtout des âmes consacrées. Robert constate avec réalisme qu'un certain relâchement frappe les ordres religieux et fait naître parfois de graves scandales qui font pleurer la colombe (l'Eglise). Les *Ascensions* sont l'opuscule préféré de Robert : il aime le relire.⁸ En 1616, sa pensée s'envole de plus en plus vers la Patrie ; il écrit *L'éternelle Félicité des saints* dans laquelle il fait entrevoir à

(8) Loué par saint François de Sales dans l'introduction de son *Traité de l'amour de Dieu*, publié en 1616.

l'âme émerveillée l'océan de la Joie céleste.⁹ Quand il entend "*notre sœur la mort*" s'approcher, il se sent poussé par le Saint-Esprit à écrire l'*Art de bien mourir*, le dernier de ses livres, qui précède de neuf mois le grand voyage. Le vieux cardinal y synthétise les principaux points de son enseignement spirituel : la prière constante, le renoncement à soi-même, la vigilance au service de Dieu, la charité dans les paroles et le précepte de l'aumône faite selon ses propres moyens.

Vers la Patrie céleste

Le pape Paul V meurt en janvier 1621. Après l'élection de Grégoire XV, le vieux cardinal se retire au noviciat de Saint-André-au-Quirinal. En route, il rencontre le cardinal d'Este qui lui demande : « *Où allez-vous ?* » Bellarmin répond en souriant : « *Je vais mourir.* » En septembre, on apprend que le saint cardinal est dans ses derniers instants. Beaucoup de gens accourent pour le revoir une dernière fois. Le pape lui-même veut aller bénir personnellement son cher Bellarmin qui le reçoit

(9) « *Il n'est pas dit : "que la joie de ton Seigneur entre en toi", mais "entre dans la joie de ton Seigneur", ce qui est une preuve que la joie sera plus grande que nous pouvons imaginer. Nous entrerons dans une grande mer de joie éternelle et divine, qui nous emplira de l'intérieur et de l'extérieur et nous entourera de tous les côtés.* » (Cité par Brodrick, *ibid.*, p. 472)



tout confus. La maladie, petit à petit, s'aggrave. Ses infirmiers l'entendent dire à plusieurs reprises, en parlant du Paradis : « *Seigneur, je voudrais aller dans ma Maison...* ». Au général de la Compagnie qui lui annonce un décès proche, il répond avec enthousiasme : « *quelle bonne nouvelle !* » Ayant reçu avec une touchante dévotion le saint viatique et l'extrême-onction, il dit au frère qui l'assiste : « *Dieu soit loué, mon frère, je vivrai encore quatre jours et je rentrerai chez moi.* »

Comme prévu, le 17 septembre au matin, Robert, après avoir répété plusieurs fois, très doucement, les mots « Jésus, Jésus », quitte ce monde. Né le 4 octobre, fête de saint François, il meurt en la fête des stigmates du pauvre d'Assise. Clin d'œil de son

saint patron ? On peut le penser : Il avait en effet travaillé avec zèle auprès de Paul V pour que les franciscains puissent célébrer liturgiquement les sacrés stigmates de leur fondateur. Après les funérailles solennelles célébrées dans l'église du Gesù, le cardinal est enterré dans ce même temple majestueux où repose le corps du fondateur de l'Ordre.

La Gloire

La renommée unanime de sainteté de Robert explique que sa cause de béatification commence déjà l'année suivant sa mort. Mais il ne sera toutefois béatifié que beaucoup plus tard : le 13 mai 1923.¹⁰ Huit jours après sa mort, ses restes mortels sont transférés, selon son désir testamentaire, à l'église de Saint-Ignace, pour y reposer aux pieds de son fils spirituel saint Louis de Gonzague, où nous pouvons encore le vénérer. Pourquoi sa glorification a-t-elle tant tardé ? Cela est certainement dû aux circonstances historiques, principalement l'hostilité des cours gallicanes¹¹, mais aussi la longue période de suppression de la Compagnie de Jésus (1773-1814). Le 29 juin 1930, Pie XI le canonise

enfin et lui donne, l'année suivante, le titre si mérité de Docteur de l'Eglise.

Conclusion

Nous remercions Dieu de nous avoir donné en saint Robert un modèle brillant de chrétien, de religieux, d'évêque et de cardinal. « *Avec ses livres de controverses, il a porté de terribles coups à l'hérésie protestante, tandis que son catéchisme [...] répandait partout une solide connaissance de la doctrine chrétienne.* »¹² Nous lui demandons de susciter dans l'Eglise, par son intercession, beaucoup de vocations sacerdotales et religieuses pour travailler, comme lui, à la gloire de Dieu et à une sainte réforme de la vie chrétienne. Sachant qu'il a rendu des services inestimables aux papes, nous lui confions le Saint-Père, les cardinaux et tous les évêques pour que, par son intercession, il fasse descendre sur eux des grâces de lumière, de force et de retour à la sainte Tradition.

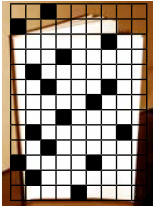
Saint Robert, intercédez pour nous afin que Dieu nous fasse grandir dans l'amour de la vérité et dans la pratique zélée de la charité ; intercédez pour libérer l'Eglise des virus mortifères du modernisme et ramener tous les errants à l'unique bercail du bon Pasteur, l'Eglise catholique et romaine.

ABBÉ LAURENT BISELX

(12) Dom Gaspard Lefebvre, *Missel romain quotidien*, Edition Plat, fête du 13 mai.

(10) Sa fête est célébrée chaque année le 13 mai.

(11) Les gallicans n'ont pas digéré ses apologies du pouvoir indirect de l'Eglise sur le temporel et en particulier du pape sur les rois.



DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

TÉLÉGRILLES N° 131

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera le titre de l'ouvrage en question. 📖 Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

E 1	I 2		R 3	T 4	X 5	F 6	Q 7	C 8	A 9	V 10	K 11		G 12	L 13
Y 14	H 15	N 16	I 17	U 18		J 19	V 20	D 21	P 22		A 23	E 24		Z 25
L 26	O 27		T 28	C 29		O 30	H 31	X 32	P 33	G 34	R 35	V 36		Y 37
M 38	B 39		I 40	N 41	T 42	S 43	U 44		W 45	E 46	A 47	C 48	Q 49	X 50
L 51		H 52	N 53	O 54	D 55	J 56	B 57	M 58		V 59	Y 60		P 61	R 62
	K 63	Q 64	F 65	N 66		I 67	T 68		W 69	B 70	E 71	O 72	C 73	G 74
L 75	Z 76	M 77	H 78	J 79	K 80		X 81	A 82	F 83		E 84	O 85	I 86	C 87
Y 88	G 89	T 90	R 91	N 92	B 93		Z 94	P 95		V 96	S 97	W 98	M 99	F 100
X 101	C 102	U 103		E 104	G 105		L 106	M 107	Q 108	A 109	R 110	Y 111	J 112	
I 113	Z 114		T 115	B 116	G 117	K 118	V 119	H 120	Q 121		J 122	U 123		C 124
W 125	F 126	E 127	A 128	S 129	L 130	R 131	P 132		S 133	O 134		Z 135	J 136	Y 137
B 138	M 139	H 140	K 141	V 142	Q 143		I 144	R 145	G 146		W 147	N 148	A 149	X 150
J 151	F 152	Z 153	U 154		V 155	L 156	M 157		T 158	P 159	C 160	S 161	W 162	K 163
	Y 164	Q 165	N 166	Z 167	A 168	O 169	D 170	B 171	T 172	X 173	G 174		I 175	F 176
L 177	P 178	R 179	O 180	K 181	H 182		Y 183		S 184	M 185	W 186	J 187	E 188	



A	23	82	109	9	128	47	149	168
B	39	93	138	70	171	57	116	
C	48	8	87	29	124	73	160	102
D	55	21	170					
E	71	24	127	84	188	1	104	46
F	83	100	6	126	152	65	176	
G	117	74	174	12	34	146	89	105
H	140	15	78	31	52	120	182	
I	144	86	40	17	67	113	175	2
J	151	79	19	112	56	136	187	122
K	163	63	141	118	181	11	80	
L	177	75	156	51	106	13	26	130
M	157	58	185	107	38	139	99	77
N	16	166	66	41	92	148	53	
O	27	85	30	169	180	72	54	134
P	33	61	159	22	95	178	132	
Q	64	108	121	165	49	7	143	
R	110	3	62	179	131	35	145	91
S	129	161	97	133	43	184		
T	28	172	115	68	158	90	4	42
U	44	154	18	123	103			
V	96	36	155	119	10	59	142	20
W	186	98	147	125	162	45	69	
X	5	50	32	150	81	173	101	
Y	88	137	164	183	14	37	60	111
Z		25	76	114	153	94	167	135

- A Fêtée le 8 janvier dans le calendrier
- B Le premier martyr, fêté le 26 décembre
- C Premier évêque de Toulouse, fêté le 29 novembre
- D Dune de sable dans le désert
- E Patricienne romaine, fêtée le 31 janvier
- F Dernier Père de l'Eglise latine, fêté le 4 avril
- G Evêque de Jérusalem fêté le 29 octobre
- H Saint de Padoue, fêté le 13 juin
- I Qui ne croit pas au vrai Dieu
- J Titre donné aux religieux
- K Les écrits de saint Paul
- L Saint qui reçut les stigmates, fêté le 4 octobre
- M Les miracles des saints le sont par l'Eglise
- N Saint évêque dominicain fêté le 10 mai
- O Nuisance tant pour le corps que l'esprit
- P Attaque musicale de plusieurs notes
- Q Grand ermite fêté le 17 janvier
- R Sœur du roi saint Louis, bienheureuse
- S Léger et élané
- T Haïr son prochain
- U A l'envers, mamelle des animaux
- V Egarer à plusieurs reprises
- W Donnés de bon cœur
- X Sainte mère de saint Augustin
- Y Autre nom donné au Christ
- Z Salle de sport

👉 Les dates des fêtes sont celles du calendrier traditionnel

SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :

« (Si l'oraison concerne les deux époux, elle prête surtout attention à l'épouse...) La litanie des vertus qui lui sont demandées – il n'y en a pas moins que douze ! – met à l'honneur l'épouse chrétienne comme source et garante, par sa sainteté, de celle de son mari, de ses enfants et du corps social dans son ensemble. » (Abbé J.-P.) André, "La bénédiction nuptiale".

📧 Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 mars 2022



VIE SPIRITUELLE

LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

« Pourquoi [est-il nécessaire que vous preniez du temps pour] vous éloigner du monde ? Pour réfléchir sur le grand don que le bon Dieu vous a fait en vous donnant une âme, et surtout pour recevoir la lumière de la grâce. »

Mgr Marcel Lefebvre (*La Vie spirituelle*)

Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés Philippe Lovey et Bernard Carron.

Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :

- du lundi 22 au samedi 27 août 2022
- du lundi 26 au samedi 31 décembre 2022

Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :

- du lundi 7 au samedi 12 février 2022
- du lundi 6 au samedi 11 juin 2022
- du lundi 7 au samedi 12 novembre 2022

Retraites pour foyers chrétiens (couples) :

- du lundi 2 au jeudi 5 mai 2022
- du lundi 28 novembre au jeudi 1^{er} décembre 2022

Retraite mariale montfortaine (mixte) :

- du lundi 8 au samedi 13 août 2022
- prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud et Thibaud Favre*

Retraite de vie chrétienne (mixte) :

- du lundi 25 au samedi 30 juillet 2022

Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fssp.ch



MENZINGEN ZG 6313	Maison généralice Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	P. DAVIDE PAGLIARANI, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL MGR ALFONSO DE GALARRETA ET P. CHRISTIAN BOUCHACOURT, ASSISTANTS GÉNÉRAUX P. FOUCAULD LE ROUX, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. EMERIC BAUDOT, ECONOMO GÉNÉRAL P. ARNAUD SÉLÉGNY - P. MICHAËL DEMIERRE P. RAPHAËL GRANGES - P. LAURENT DÉSAUTARD
RICKENBACH SO 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. THIBAUD FAVRE, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. PHILIPPE LOVEY, ASSISTANT DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, PRIEUR, ECONOMO DE DISTRICT P. YANN VONLANTHEN - P. TOBIAS ZAHNER P. EMMERICH JEINDL
ECÔNE VS 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Ecône	ABBÉ BERNARD DE LACOSTE, DIRECTEUR MGR BERNARD TISSIER DE MALLERAI, RÉSIDENT ABBÉ CLAUDE BOVIN ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE ABBÉ CHRISTIAN THOUVENOT ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ
ENNEY FR 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30	ABBÉ LUKAS WEBER, PRIEUR ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ GREGOR IMHOLZ
LUZERN LU 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. HEINRICH MÖRGLI P. STEFAN BIEDERMANN
OBERRIET SG 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER P. MARTIN BERGER
ONEX GE 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genève 10	ABBÉ JEAN DE LOÏE, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
SALVAN VS 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22	ABBÉ NIKLAUS PFLUGER, SUPÉRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET
SIERRE VS 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25	ABBÉ ALAIN MARC NÉLY, PRIEUR ABBÉ OLIVIER BERTEAUX ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD
VOUVRY VS 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ CHRISTIAN GRANGES ABBÉ ALEXANDRE MARET
WANGS SG 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2	P. FIRMIN SUTER, RECTEUR MGR VITUS HUONDER, RÉSIDENT P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY P. MARKUS KRETZ - P. SEVERIN ZAHNER P. MARKUS KRAUTSCHNEIDER
WIL SG 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65	P. FIRMIN UDRESSY, PRIEUR P. GEORG KOPF, RECTEUR, ASSISTANT DE DISTRICT P. STEFANO BELLUNATO P. CHRISTOPHE CONUS



Horaire des messes pour la Suisse occidentale

adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin ou en ligne : fssp.ch/fr/centres-de-messe

Lieu – adresse	Dimanche	Semaine
Ecole Saint-François de Sales Rue Gaudy-le-Fort 23 1213 ONEX GE	—	07h15 (lu-sa) en période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph Avenue Cardinal Merillod 9 1227 CAROUGE GE	08h15 10h00 18h30	18h30 (lu-ve) 08h30 (sa)
Chapelle Notre-Dame de Lourdes 2770, route du Lac / Le Vivier 39220 LES ROUSSES (FRANCE)	10h00	18h30 (sa) 17h30 (1 ^{er} sa)
Eglise du Saint-Esprit Rue de la Prévôté 1 2800 DELÉMONT JU	09h15	18h30 (me, ve) 09h15 (1 ^{er} sa)
Chapelle de la Présentation de Marie Chemin de Montolivet 19 1006 LAUSANNE VD	10h00	18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juillet/août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges Chemin des Curnilles 30 1071 CHEXBRES VD	07h45	08h00
Eglise Notre-Dame de Lépante Rue de la Gare 24 1820 MONTREUX VD	10h15	18h30 (ma, je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> Rte de la Vudalla 30 1667 ENNEY FR	09h30	07h15, mercredi 07h15 & 18h30 (1 ^{er} je 19h30, 1 ^{er} ve 18h30, 1 ^{er} sa 7h15)
Notre-Dame Gardienne de la Foi Route du Coteau 6 1763 GRANGES-PACCOT FR	09h30	18h30 (ma, ve, 13) 18h00 (1 ^{er} sa)
Chapelle Saint-Antoine Avenue du Simplon 100 E 1870 MONTHEY VS	09h30 18h30	08h00 (lu, me, sa) 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus La Combe 22 1922 SALVAN VS	10h00	07h15
Eglise du Cœur Immaculé Séminaire international Saint-Pie X Chemin du Séminaire 5 1908 ECÔNE/RIDDÉS VS	07h15 08h30* 10h00	06h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf en période de vacances)
Chapelle de la Sainte-Famille Rue de la Bourgeoisie 9 1950 SION VS	09h30 18h00	18h00 (lu, ma, me et ve) 07h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 3960 SIERRE VS	08h00	06h45 (lu, ma, me, ve et sa) 18h30 (je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)